

RAPPORT ANNUEL 2008

(DU 1^{ER} JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008)

1. **CHIFFRES CLES**
2. **STRUCTURE DE LA SOCIETE**
3. **COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2008**
4. **COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2008**

Remarque: dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

1. Chiffres clés

Données financières

Données consolidées en millions de CHF		2008	2007
Total des produits d'exploitation		3'503	2'572
Résultat de trading		38	31
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		231	436
(en % du total des produits d'exploitation)		(6.6%)	(16.9%)
Bénéfice net		155	320
(en % du total des produits d'exploitation)		(4.4%)	(12.5%)
Cash-flow		254	125
Bilan actif			
	Immobilisations corporelles	544	503
	Immobilisations incorporelles	442	430
	Immobilisations financières	865	813
	Actifs circulant	650	456
	Total de l'actif	2'501	2'202
Bilan passif			
	Fonds propres	1'226	1'097
	Fonds étrangers	1'275	1'105
	Total du passif	2'501	2'202
Emprunts et dettes nets des liquidités		414	435
Ratios			
Ratio "Dettes nettes : Fonds propres"		25 : 75	28 : 72
Dettes en % du total du bilan net des liquidités		18.1%	21.1%

Approvisionnement et fourniture en 2008

Fourniture et ventes – EOS		Production et achats – EOS	
Fournitures contractuelles aux actionnaires	3'988 GWh	Production hydraulique CH	2'978 GWh
Fourniture à d'autres clients suisses	863 GWh	Production thermique CH	461 GWh
Energie de pompage et restitutions, pertes	565 GWh	Contrats d'approvisionnement	5'430 GWh
Ventes et trading	99'407 GWh	Achats et trading	95'954 GWh
Total	104'823 GWh	Total	104'823 GWh

Trading 2008

		MIO CHF
Ventes	69'954 GWh	6'886
Achats	69'954 GWh	-6'896
Positions ouvertes		48
Volume total	139'908 GWh	38
		Profit sur opérations de trading

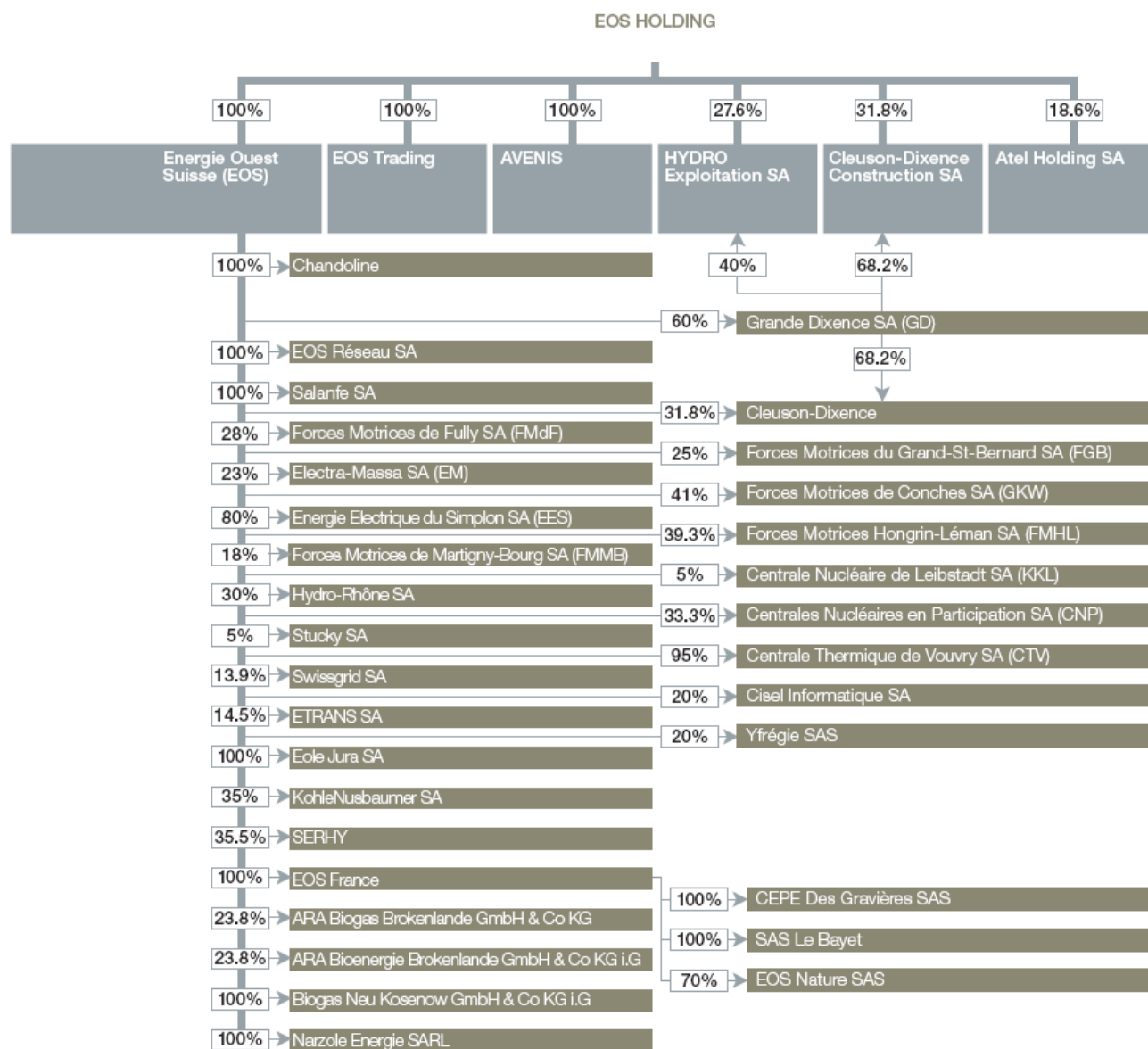
2. Structures

Actionnariat

Au 31.12.2008, EOS Holding détient 100 % du capital-actions d'EOS.

Dès le 28 janvier 2009, le capital-actions d'EOS est détenue à 80% par Alpiq Holding AG et 20% par Aare et Tessin SA pour l'Electricité.

Groupe EOS (31.12.2008)



2. Structures

Organes statutaires

Conseil d'administration

Dominique Dreyer *

Président, avocat, Fribourg

GUY MUSTAKI *

Vice-président, Président du groupe Romande Energie Holding SA, Pully

DANIEL BRÉLAZ

Syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne

MICHEL PITTET *

Président de Groupe E, Vuisternens-devant-Romont

DANIEL MOUCHET *

Président des Services Industriels de Genève, Veyrier

WOLFGANG MARTZ ***

Vice-président du groupe Romande Energie Holding SA, Montreux

CLAUDE HAEGI ***

Vice-président des Services Industriels de Genève, Genève

JEAN PRALONG **

Président de FMV SA, St-Martin

JEAN-YVES PIDOUX ***

Conseiller municipal de la Ville de Lausanne, Lausanne

DANIEL SCHMUTZ **

Administrateur de groupe Romande Energie Holding SA, La Tour-de-Peilz

PIERRE STEPHAN **

Vice-président de Groupe E SA, Fribourg

M. Michel Pittet a remplacé M. Jean Deschenaux suite à l'AG 2008.

M. Wolfgang Martz a remplacé M. Hubert Barde suite à l'AG 2008.

Secrétaire hors Conseil: BENOÎT REVAZ

* Siège au Comité exécutif

** Siège au Comité d'audit

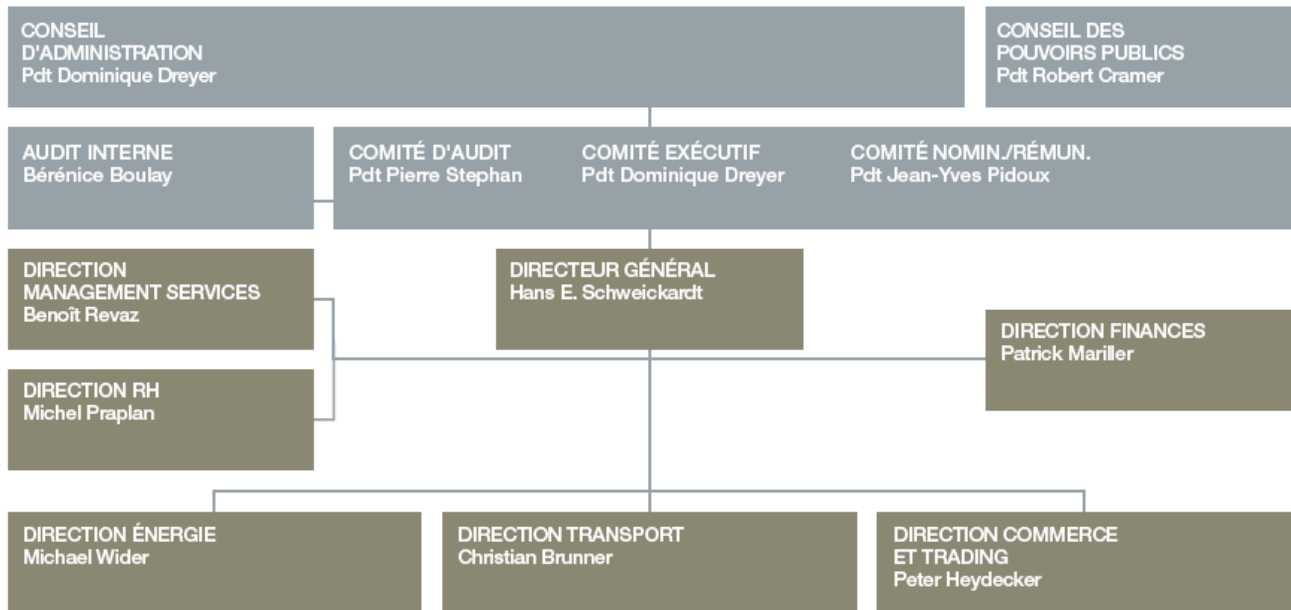
*** Siège au Comité de nominations et rémunération

Organe de révision

ERNST & YOUNG SA, LAUSANNE

2. Structures

Organigramme (31.12.2008)



3. Comptes consolidés de l'exercice 2008

	<u>Page(s)</u>
Commentaires	7-8
Compte de résultat consolidé	9
Bilan consolidé	10
Flux de trésorerie consolidé	11
Variation des fonds propres consolidés	12
Principes comptables du Groupe	13-21
Périmètre de consolidation	22
Notes aux états financiers consolidés	23-47
Rapport du réviseur	48-49

Remarque :

Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

Commentaires

Après avoir enregistré de très bons résultats en 2007, le Groupe a poursuivi en 2008 sa progression pour atteindre CHF 155 millions de bénéfice net (73 millions en 2007, hors effet de la reprise de valeurs¹). Cette importante progression est le fruit des mesures consenties au cours des années précédentes afin d'assurer la pérennité financière du Groupe à long terme.

Les activités commerciales ont contribué à l'excellente performance du Groupe en 2008. EOS enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 56% (CHF 3.5 milliards), principalement due à une gestion optimisée de son parc de production hydraulique et à la valorisation, sur les marchés de l'électricité, de l'énergie de pointe, dont la demande augmente avec le développement des nouvelles énergies renouvelables en Europe. Malgré la baisse des prix enregistrée sur les marchés à fin 2008, les résultats du trading s'inscrivent à la hausse avec CHF 38 millions (CHF 31 millions en 2007), soit une progression de 20% par rapport à 2007.

En 2008, le Groupe a consenti un effort important au développement de ses actifs de production et de transport. Ainsi, en plus des importants projets, tels que Bieudron, FMHL +, CTV ou les projets des lignes THT, le groupe a déployé ses activités dans les énergies renouvelables aux travers d'acquisitions de nouvelles compétences et d'unités de production mini-hydrauliques et éoliens en Suisse et à l'étranger.

Compte de résultat 2008

En 2008, le Groupe a poursuivi le développement de ses activités d'échanges sur les marchés de gros européens en vue d'optimiser au mieux son parc de production, impliquant de nombreuses transactions sur les marchés de gros, au travers des différentes plates-formes d'échange d'énergie en Suisse et en Europe. Ce développement se traduit par une progression du chiffre d'affaires de 56 %, qui s'établit à CHF 3.5 mia (CHF 2.2 mia en 2007), ainsi que des achats d'énergie, qui augmentent de 54 %.

Le résultat sur opérations de trading s'élève à CHF 38 mio (CHF 31 mio en 2007), pour un volume de transactions, également en forte hausse, à CHF 6.9 mia.

La quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées présente un montant négatif du fait de la diminution de la valeur du fonds de démantèlement et de traitement des déchets de la centrale nucléaire de Leibstadt. Les autres produits d'exploitation sont en léger retrait par rapport à l'année précédente.

En 2007, les rubriques "Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées" et des "Autres produits d'exploitation", enregistraient l'impact de la reprise de valeur des immobilisations.

La diminution des coûts de matériel et prestations (-7%) résulte essentiellement d'une réduction des projets réalisés en commun avec d'autres partenaires et dont le Groupe refacture leur part, dont les revenus figurent dans les autres produits d'exploitation. Les coûts d'opération et de maintenance des installations propres restent cependant à un niveau important, permettant ainsi de garantir une disponibilité maximale du parc de production et de transport.

Corolaire de son fort développement, le Groupe a également renforcé ses activités administratives de soutien aux opérations. Ce renforcement se traduit par une hausse des coûts salariaux, ainsi que des autres charges d'exploitation, notamment au niveau des équipements de gestion et de la communication.

Suite à la reprise des pertes de valeurs en 2007 et à l'augmentation des actifs en résultant, les amortissements progressent de manière significative. Les nouveaux investissements représentent également une partie de cette évolution.

Le bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT) s'établit à CHF 230.6 mio (CHF 435.5 mio en 2007 et CHF 116.3 mio hors effet du retour d'impairment).

Les coûts financiers sont impactés négativement par la baisse de l'Euro face au franc suisse durant l'exercice sous revue. Les coûts financiers sont stables par rapport à l'exercice précédent.

¹ En 2007, EOS Holding avait procédé à une réévaluation à la hausse de ses actifs (impairment reversal) à hauteur de CHF 247.2 mio.

Commentaires

La charge fiscale évolue en fonction du résultat. En 2007, la reprise d'impairment avait fait progresser les impôts différés.

Le bénéfice net s'inscrit à CHF 154.6 mio, en forte hausse rapport à 2007 (CHF 73.3 mio hors reprise d'impairment). En incluant l'effet de la reprise d'impairment pour un montant de CHF 247,2 mio, le résultat net 2007 publié s'élevait à CHF 320.4 mio.

Bilan

Le total du bilan est en hausse de 13%, et s'établit à CHF 2,5 mia. La part des fonds propres sur le total du bilan s'établit à 49.0% (49.8% en 2007).

Les actifs immobilisés augmentent de CHF 105.1 mio en raison des investissements consentis au cours de l'exercice, après déduction des amortissements.

L'actif circulant augmente de CHF 194 mio, dont CHF 70 mio pour les liquidités et CHF 124 mio pour les autres actifs circulant. Cette dernière augmentation résulte d'une part de l'augmentation du volume d'activité commerciale et d'autre part concerne des appels de marge en faveur des contreparties énergétiques.

Sous l'effet conjugué du résultat de l'exercice (CHF 155 mio) et de la variation négative de la juste valeur des instruments financiers (-CHF 23 mio), les fonds propres progressent de CHF 129 mio (+ 12%).

Les dettes financières (court et long terme) augmentent de CHF 50 mio. Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé au remboursement d'un emprunt de CHF 110 mio et a eu recours à ses lignes de crédit pour le financement de ses activités d'exploitation et d'investissements.

Les fonds étrangers à court terme, hors dettes financières, progressent de CHF 136 mio, et traduisent de l'évolution des activités du Groupe.

Flux de trésorerie

Le cash-flow avant variation du fonds de roulement s'élève à CHF 254 mio en 2008, contre CHF 125 mio en 2007. Avec un niveau d'investissement de CHF 151 mio, le Groupe a clairement mis en œuvre sa stratégie de croissance, par la poursuite de ses importants projets en Suisse et le développement de ses activités dans le domaine renouvelable.

Compte de résultat consolidé

	Note	2008	2007
		kCHF	kCHF
Chiffre d'affaires net	1	3'497'262	2'237'932
Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées	14,15	(22'006)	162'390
Autres produits d'exploitation	2	27'303	172'012
Total des produits d'exploitation		3'502'559	2'572'334
Achats d'énergie	3	(3'071'464)	(1'989'913)
Matériel et prestations	4	(21'548)	(23'114)
Charges de personnel	5	(30'501)	(26'782)
Amortissements	6	(66'712)	(41'849)
Autres charges d'exploitation	7	(81'699)	(55'124)
Total des charges d'exploitation		(3'271'924)	(2'136'782)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		230'636	435'552
Résultat des autres participations disponibles à la vente	8	27	(1'963)
Produits financiers	9	10'216	5'188
Charges financières	9	(43'612)	(27'291)
Bénéfice avant impôts (EBT)		197'267	411'486
Impôts sur le bénéfice	10	(42'654)	(91'074)
Bénéfice net		154'613	320'412
- attribuable aux actionnaires de la société mère		153'060	319'971
- attribuable aux actionnaires minoritaires		1'553	441

Bilan consolidé

	Note	31.12.2008	31.12.2007
		kCHF	kCHF
ACTIF			
Immobilisations corporelles	12	544'135	502'960
Immobilisations incorporelles	13	441'787	429'702
Participations dans des sociétés de partenaires	14	803'787	805'872
Participations dans des sociétés associées	15	40'025	3'734
Autres immobilisations financières	16	21'456	3'739
Total de l'actif immobilisé		1'851'190	1'746'007
Stocks et travaux en cours	17	7'449	3'156
Créances résultant de livraisons et prestations	18	280'411	258'555
Impôts à récupérer		11	-
Autres créances et comptes de régularisation	19	153'559	55'760
Liquidités		208'591	138'143
Total de l'actif circulant		650'021	455'614
Total de l'actif		2'501'211	2'201'621
PASSIF			
Capital-actions	20	145'000	145'000
Versements additionnels	20	37'935	37'935
Bénéfices accumulés	20	1'039'378	911'980
Fonds propres attribuables aux actionnaires de la société mère		1'222'313	1'094'915
Fonds propres attribuables aux actionnaires minoritaires		3'292	1'931
Total des fonds propres		1'225'605	1'096'846
Dettes financières	21	315'083	450'413
Provisions	22	26'456	24'642
Avantages du personnel	23	10'088	10'615
Autres engagements	24	20'670	20'270
Impôts différés passifs	10	194'889	211'647
Total des fonds étrangers à long terme		567'186	717'587
Dettes financières	21	307'640	122'490
Dettes résultant d'achats et de prestations	25	192'830	193'937
Impôts courants à payer		61'082	20'185
Autres dettes et comptes de régularisation	26	146'278	49'979
Provisions	22	590	597
Total des fonds étrangers à court terme		708'420	387'188
Total des fonds étrangers		1'275'606	1'104'775
Total du passif		2'501'211	2'201'621

Flux de trésorerie consolidé

	Note	2008	2007
		kCHF	kCHF
Bénéfice avant impôts (EBIT)		230'636	435'552
Ajustements pour:			
- Amortissements	6	66'712	41'849
- Gains et pertes sur cessions d'actifs	2,7	-	(1'824)
- Variation des provisions		1'286	308
- Reprise des pertes de valeurs	11	-	(148'388)
- Autres		(18'823)	(7'421)
Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées	14,15	22'006	(162'390)
Dividendes encaissés des sociétés partenaires et associées	14,15	4'714	3'796
Intérêts payés		(23'041)	(22'180)
Impôts payés		(29'575)	(14'708)
Cash-Flow		253'915	124'594
Variation du fonds de roulement		(38'400)	(13'117)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		215'515	111'477
Immobilisations corporelles et incorporelles			
- Investissements	12,13	(36'765)	(18'900)
- Cessions		960	8'136
Acquisition de filiales		(47'271)	-
Participations dans des sociétés de partenaires et associées			
- Investissements	14,15	(61'060)	(28'099)
Autres participations disponibles à la vente			
- Investissements		(9'638)	(214)
- Dividendes encaissés		27	35
Octrois et remboursements de prêts financiers		(6'964)	667
Intérêts encaissés		9'928	3'652
Flux de trésorerie des activités d'investissement		(150'783)	(34'723)
Autres dettes financières			
- Emprunts		150'133	8'000
- Remboursements		(133'740)	(24'332)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(416)	(104)
Flux de trésorerie des activités de financement		15'977	(16'436)
Différences de change non réalisées		(10'261)	(731)
Variation des liquidités		70'448	59'587
Liquidités au début de l'exercice		138'143	78'556
Liquidités à la fin de l'exercice		208'591	138'143

Variation des fonds propres consolidés

	Capital- actions	Versements additionnels	Bénéfices accumulés	Ecart de réévaluation des instruments financiers	Ecart de conversion	Total des fonds propres du groupe	Part des minoritaires	Total des fonds propres
Etat au 1.01.2007	145'000	37'935	591'695	(6'792)	0	767'838	1'593	769'431
Variation de la juste valeur des autres participations disponibles à la vente ¹⁾				2		2		2
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture				7'105		7'105		7'105
Bénéfice net de l'exercice			319'971			319'971	441	320'412
Total des produits et charges de l'exercice			319'971	7'106	0	327'077	441	327'518
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires						0	(104)	(104)
Etat au 31.12.2007	145'000	37'935	911'666	314	0	1'094'915	1'931	1'096'846
Etat au 1.01.2008	145'000	37'935	911'666	314	0	1'094'915	1'931	1'096'846
Variation de la juste valeur des autres participations disponibles à la vente ¹⁾				958		958		958
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture				(24'292)		(24'292)		(24'292)
Ecart de conversion					(2'329)	(2'329)		(2'329)
Bénéfice net de l'exercice			153'060			153'060	1'553	154'613
Total des produits et charges de l'exercice			153'060	(23'334)	(2'329)	127'398	1'553	128'951
Part minoritaires résultant de combinaisons d'entreprise ²⁾						0	224	224
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires						0	(416)	(416)
Etat au 31.12.2008	145'000	37'935	1'064'726	(23'020)	(2'329)	1'222'313	3'292	1'225'605

1) Il s'agit des variations de la juste valeur des participations nettes d'impôts.

2) Lié à l'acquisition de 70% de EOS Nature en 2008.

Principes comptables du Groupe

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENERGIE OUEST SUISSE (EOS) est une société anonyme de droit suisse domiciliée à Lausanne. Au 31.12.2008, elle est filiale à 100% d' EOS HOLDING SA, Lausanne. Dès le 28 janvier 2009, elle est filiale à 80% d'Alpiq Holding SA à Neuchâtel et à 20% d'Aare et Tessin SA pour l'Electricité à Olten.

Dans les notes aux états financiers consolidés figurent sous "actionnaires" les transactions avec EOS HOLDING et ses actionnaires.

EOS et ses filiales ont pour activité principale la production et le transport d'énergie électrique en Suisse ainsi que la commercialisation d'énergie électrique en Suisse et à l'étranger.

Les comptes consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 ont été adoptés par le Conseil d'administration d'EOS le 17 mars 2009.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) de l'IASB. Les états financiers sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et engagements conditionnels à la date du bilan et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la Direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus lors de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers sont décrits à la note 31.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Depuis le 1er janvier 2008, le Groupe a adopté l'interprétation suivante :

IFRIC 14, IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

Cette interprétation donne des directives sur l'évaluation de la limite selon la norme IAS 19 concernant le montant de l'excédent qui peut être reconnu à l'actif. Elle explique également comment un actif ou un passif de prévoyance peut être affecté par une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum. L'application rétrospective d'IFRIC 14 n'a conduit à aucun ajustement des états financiers consolidés du Groupe.

L'application des autres amendements et interprétations suivantes qui sont entrés en vigueur au cours de l'exercice n'ont pas eu d'impact sur les méthodes comptables, la performance financière ou la situation financière du Groupe :

IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Reclassification des actifs financiers (amendement)
(entrée en vigueur dès le 1^{er} juillet 2008)

IFRIC 11 IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe
(entrée en vigueur dès le 1er mars 2007)

IFRIC 12 Accords de concession de services
(entrée en vigueur dès le 1er janvier 2008)

Principes comptables du Groupe

NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE APPLICABLES

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et sont applicables pour les périodes comptables du Groupe commençant le ou après le 1er janvier 2009 ou pour des périodes plus éloignées mais qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par le Groupe :

Normes, amendements et interprétations applicables à partir de l'exercice 2009

IFRS 1 Première adoption des Normes internationales d'information financière et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels – Coût d'une participation dans une filiale, une coentreprise ou une associée (amendement)

(applicable dès le 01.01.2009) L'amendement à IFRS 1 permet à une entité de déterminer le « coût » d'une participation dans son bilan d'ouverture IFRS soit selon IAS 27 ou soit en utilisant un coût présumé. L'amendement à IAS 27 impose que tous les dividendes reçus d'une filiale, coentreprise ou associée soient comptabilisés dans le compte de résultat dans les états financiers individuels. Ces nouvelles exigences ne concernent que les états financiers individuels et n'ont en conséquence aucun impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

IFRS 2 Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations (amendement)

(applicable dès le 01.01.2009) L'objectif de cet amendement est de clarifier que les conditions d'acquisition sont liées soit aux services rendus, soit à la performance et précise également que toutes les annulations, que ce soit par l'entité ou par d'autres parties, doivent suivre le même traitement comptable. Cet amendement n'a aucune incidence pour le Groupe car il n'a aucun plan de paiements fondés sur des actions.

IFRS 8 Segments opérationnels

(applicable dès le 01.01.2009) Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l'information sur les segments doit être présentée sur la même base que celle utilisée pour les besoins du reporting interne. L'impact attendu de l'adoption d'IFRS 8 est encore en cours d'évaluation par la direction, mais il est probable qu'une information par segments devra être fournie de façon cohérente avec l'information produite en interne aux organes dirigeants. Le Groupe n'anticipe toutefois pas d'incidence sur ses résultats ou sa situation financière.

IAS 1 Présentation des états financiers (révision)

(applicable dès le 01.01.2009) Les modifications de la norme ont des incidences principalement sur la présentation de l'état de variation des capitaux propres. Aucune incidence sur les résultats ou la situation financière du Groupe n'est attendue de l'adoption de cette norme révisée.

IAS 23 Coûts d'emprunt (révision)

(applicable dès le 01.01.2009) La norme modifiée supprime la possibilité de comptabiliser tous les coûts d'emprunt en charges. L'adoption de cette norme révisée n'aura aucun impact sur les principes comptables du Groupe car il capitalise déjà les coûts d'emprunts sur les actifs qui se qualifient.

IAS 32 Instruments financiers : Présentation et IAS 1 Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation (amendement)

(applicable dès le 01.01.2009) Cet amendement impose que certains instruments financiers remboursables et quelques instruments financiers qui imposent à l'entité une obligation de remettre à un tiers une part proportionnelle des actifs nets de l'entité uniquement en cas de liquidation soient classifiés dans les capitaux propres plutôt que dans les dettes. L'adoption de cet amendement n'aura aucun impact sur la situation financière ou la performance financière du Groupe car il n'a émis aucun instrument de ce type.

Amendements résultant du projet annuel d'améliorations de mai 2008

Différentes modifications apportées à plusieurs normes entreront en vigueur en 2009. L'impact attendu est encore en cours d'évaluation par la direction, toutefois aucun effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe n'est attendu.

IFRIC 13 Programmes de fidélisation des clients

(applicable dès le 01.07.2008) Cette interprétation précise que lorsque des produits ou services sont vendus avec une incitation à la fidélisation de la clientèle, le contrat est un contrat à éléments multiples et la contrepartie à recevoir du client est répartie entre les composantes du contrat sur la base de leur juste valeur. L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'a pas mis en place de tels programmes.

IFRIC 15 Accords pour la construction d'un bien immobilier

(applicable dès le 01.01.2009) Cette interprétation clarifie quand et comment les revenus et les charges relatives à la vente d'un bien immobilier doivent être comptabilisés lorsqu'un accord entre un constructeur et un acheteur est conclu avant que la construction du bien immobilier ne soit terminée. Elle précise également comment déterminer si un contrat rentre dans le champ d'application d'IAS 11 ou d'IAS 18. L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'exerce pas de telles activités.

Principes comptables du Groupe

IFRIC 16 Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

(applicable dès le 01.10.2008) Cette interprétation précise la nature du risque couvert, sa désignation ainsi que l'entité pouvant détenir l'instrument de couverture. Elle n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'effectue pas de telles couvertures.

IFRIC 18 Transfert d'actifs des clients

(applicable dès le 01.07.2009) Cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts par leurs clients. Elle clarifie les obligations prévues par les IFRS dans les contrats aux termes desquels une entité reçoit d'un client un élément d'actifs immobilier que l'entité doit ensuite utiliser pour connecter ce client à un réseau ou pour lui donner accès à un approvisionnement de biens ou services (tel que d'électricité, de gaz ou d'eau). Le Groupe adoptera cette interprétation de manière prospective aux transferts d'actifs reçus des clients à compter du 1er juillet 2009. L'impact attendu est encore en cours d'évaluation par la direction.

Normes, amendements et interprétations applicables ultérieurement à l'exercice 2009

IFRS 3 Regroupements d'entreprises (révisée)

(applicable dès le 01.07.2009) La révision de cette norme implique les changements significatifs suivants dans l'application des méthodes d'acquisition aux regroupements d'entreprises : 1) les frais d'acquisition seront comptabilisés en charges, 2) lors d'un regroupement d'entreprises, si l'acquéreur obtient le contrôle sans racheter la totalité des capitaux propres de la société acquise, les intérêts minoritaires restants seront évalués soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise, 3) si l'acquéreur obtient le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, il devra réévaluer à la juste valeur les intérêts détenus précédemment dans la société acquise et enregistrer un gain ou une perte correspondant dans le compte de résultat, 4) tout changement dans la contrepartie conditionnelle d'une acquisition sera pas comptabilisé dans le goodwill mais dans le compte de résultat. Le Groupe adoptera IFRS 3 révisée à partir du 1er janvier 2010. Les modifications pourront avoir des impacts significatifs pour la comptabilisation des futurs regroupements d'entreprises.

IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels (amendement)

(applicable dès le 01.07.2009) Cet amendement impose de comptabiliser dans les capitaux propres les effets de toute transaction avec les intérêts minoritaires s'il n'y pas de changement de contrôle. Ils ne résulteront plus en écart d'acquisition ou en gain et perte. La norme précise également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Chaque intérêt minoritaire restant dans l'entité est réévalué à la juste valeur et une perte ou un gain est reconnu dans le compte de résultat. De plus, le résultat complet doit être attribué aux actionnaires de la société mère et aux intérêts minoritaires même si le solde des intérêts minoritaires est déficitaire. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2010. Les modifications auront des impacts pour la comptabilisation des transactions futures avec les intérêts minoritaires.

IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles (amendement)

(applicable dès le 01.07.2009) Cet amendement clarifie qu'une entité est autorisée à désigner une partie de la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un instrument financier comme élément couvert. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2010. Aucun impact significatif n'est anticipé sur la situation financière ou la performance financière du Groupe.

IFRIC 17 Distributions en nature aux actionnaires

(applicable dès le 01.07.2009) Cette interprétation s'applique aux distributions non réciproques d'actifs par une entité à ses actionnaires agissant en tant que tels. Elle traite des distributions d'actifs en nature ainsi que des distributions qui donnent aux actionnaires le choix de recevoir, soit un bien en nature, soit de la trésorerie. Elle précise à quel moment une entité doit comptabiliser le dividende à verser, comment elle doit évaluer le dividende à payer et lorsqu'une entité verse le dividende, comment elle doit comptabiliser la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable du dividende à payer. Cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe ne distribue pas de dividendes en nature.

Principes comptables du Groupe

BASE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent EOS, ses filiales ainsi que les sociétés de partenaires et associées.

Les filiales sont les sociétés contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque EOS a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise afin d'obtenir les avantages de son activité (en principe plus de 50 % des droits de vote). Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer le contrôle.

Les sociétés de partenaires et les sociétés associées sont les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence déterminante sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle (en principe entre 20 % et 50 % des droits de vote). Les états financiers de ces sociétés sont pris en compte selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer une influence déterminante.

Les sociétés de partenaires dans lesquelles le Groupe exerce en raison de droits contractuels un contrôle restreint avec plus de 50 % des droits de vote ou une influence déterminante avec moins de 20 % des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les participations nouvellement acquises par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'acquisition. L'écart entre le coût et la juste valeur des actifs nets de la société acquise est porté au bilan au titre de *goodwill*. Lorsque le *goodwill* est négatif, il est directement inscrit au compte de résultat. Le *goodwill* des sociétés de partenaires et associées est présenté dans la valeur comptable des participations mises en équivalence. Lorsqu'une société du Groupe est cédée, celle-ci est éliminée du périmètre de consolidation à la date de la perte de contrôle. Le Groupe inscrit la différence entre le prix de vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de profits et pertes à cette même date.

TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les transactions et les profits et pertes non réalisés entre les sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation. Les profits non réalisés avec les sociétés de partenaires et associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe dans la société et sont portés en diminution de la participation mise en équivalence.

TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Toutes les principales filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF. Les actifs nets des filiales en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date du bilan et le résultat au cours de change annuel moyen. Les différences de change qui surviennent lors de la conversion de ces éléments sont inscrites dans les fonds propres.

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires comprend toutes les recettes provenant du transport et de la commercialisation d'énergie électrique, déduction faite des escomptes et des rabais. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'électricité a été livrée.

Dans le cadre de son activité de négoce, le Groupe commercialise d'importantes quantités d'électricité qui augmentent considérablement les volumes traités durant l'année. Afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité dans le temps de son chiffre d'affaires, le Groupe présente le résultat net de ces opérations.

Principes comptables du Groupe

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés dans les fonds propres est également inscrit dans les fonds propres.

Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement aux éléments inscrits dans les fonds propres.

Les impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des *goodwill* non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles et sur tous les reports de pertes déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

PERTES DE VALEUR

Le Groupe examine à chaque date de clôture s'il existe un indice révélant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est estimée chaque année.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Cette dernière est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'actif. Lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie qui soient largement indépendantes des autres actifs, la valeur d'utilité est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est actualisée au taux d'emprunt moyen du Groupe majoré d'un taux reflétant les risques inhérents de l'actif. Pour les actifs financiers, l'actualisation est déterminée au taux d'intérêt effectif de l'actif. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

Une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise lorsqu'il y a un changement dans les estimations de la valeur recouvrable. La reprise est inscrite au compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une perte de valeur constatée pour un *goodwill* n'est pas reprise au cours d'un exercice ultérieur.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Ce coût inclut les coûts de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus et si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Les coûts d'acquisition des concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques figurent dans cette rubrique. L'ensemble des autres coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat lors de leur occurrence.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont portés au bilan.

Lorsqu'une immobilisation se compose de plusieurs éléments ayant des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les actifs de production soumis au droit de retour gratuit sont amortis au maximum sur la durée des concessions. Les immobilisations en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

- | | |
|--|-------------|
| • Génie civil des usines hydrauliques | 80 ans |
| • Equipements et machines des usines hydrauliques | 20 à 40 ans |
| • Bâtiments, équipements et machines des centrales nucléaires | 20 à 40 ans |
| • Lignes des réseaux de transport et de distribution (THT et HT) | 40 à 60 ans |
| • Postes des réseaux de transport et de distribution | 25 à 40 ans |
| • Bâtiments administratifs | 60 à 80 ans |
| • Autres bâtiments | 10 à 25 ans |
| • Composants informatiques | 1 à 5 ans |

Principes comptables du Groupe

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les droits de prélèvement et les droits d'usage sont amortis sur une période équivalente à la durée du droit qui excède généralement 20 ans. Les logiciels informatiques acquis ou développés en interne sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans dès leur mise en service. Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Les intérêts sur le financement des droits de prélèvement et sur les projets en cours sont portés au bilan.

PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ET ASSOCIÉES

Les participations dans les sociétés de partenaires et associées sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations sont comptabilisées pour un montant reflétant la quote-part du Groupe dans les actifs nets des sociétés ainsi que le *goodwill* constaté lors de leur acquisition. Les actifs nets, les *goodwill* et les résultats de ces sociétés sont évalués sur la base de principes comptables identiques à ceux du Groupe. Lorsque les actifs nets retraités des sociétés de partenaires sont négatifs, la quote-part du Groupe est présentée au passif dans les engagements envers des sociétés de partenaires.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations dans lesquelles le Groupe détient moins de 20 % des droits de vote et qui ne sont pas mises en équivalence sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont évaluées à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les fonds propres. A la vente de l'actif, les gains et les pertes réalisés sont inscrits dans le compte de résultat. Une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsqu'une perte durable est constatée. La juste valeur est déterminée sur la base de prix du marché ou de techniques d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsque la juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, les participations sont portées au bilan à leur coût amorti.

Les prêts à long terme octroyés à des sociétés de partenaires sont évalués à leur coût amorti.

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le bénéfice estimé est incertain ou lorsqu'une perte est attendue, ils font immédiatement l'objet d'un ajustement de valeur.

CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur coût amorti. Une perte sur débiteur est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation du compte de bilan "Provision sur créances douteuses".

LIQUIDITÉS

Les liquidités comprennent les fonds de caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements auprès d'instituts financiers dont l'échéance initiale n'excède pas 90 jours.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires, les dettes bancaires et les autres dettes de financement.

Les emprunts obligataires sont valorisés à leur coût amorti. La différence entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur d'émission.

Principes comptables du Groupe

PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels.

Lorsque l'effet temps est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme charge financière.

AUTRES ENGAGEMENTS

Les autres engagements comprennent principalement les engagements envers des sociétés de partenaires qui correspondent à la quote-part aux actifs nets négatifs des sociétés consolidées par mises en équivalences.

Les autres engagements sont valorisés à leur coût amorti.

L'option financière est évaluée selon la juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont inscrits aux comptes de résultats dans les achats d'énergie et dans les charges financières pour l'effet d'actualisation.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Engagement de prévoyance

EOS et les sociétés du Groupe sont affiliées à la CPE Caisse Pension Energie qui est une institution de prévoyance collective de la branche juridiquement indépendante fondée sur le régime suisse à prestations définies.

Les engagements et la juste valeur des actifs qui servent à financer ces obligations sont évaluées chaque année par un expert indépendant. Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les rentes en cours, les engagements de rentes futures ainsi que les augmentations futures estimées des salaires et des rentes.

Les excédents et les insuffisances de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle des obligations font l'objet d'un traitement différencié.

Le montant comptabilisé au passif ou à l'actif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations. La valeur d'un actif est limitée à la somme de tout coût des services passés non encore comptabilisé et de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible sous forme de remboursement du régime ou de diminution des cotisations futures du régime.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse. Dans ce contexte, les insuffisances d'actifs sont portées au bilan pour la partie qui excède les 10 % de la valeur actualisée de l'obligation (appelée limite du corridor). Cette partie excédentaire est inscrite au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés.

A partir du 1^{er} janvier 2007, un plan à primauté de cotisations a été contracté pour les salaires variables, les contributions versées sont comptabilisées dans le compte de résultat "Charges de prévoyance"

Rentes bénévoles

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble des collaborateurs retraités une indexation des rentes de prévoyance non assurées par la CPE ainsi qu'une participation à l'assurance maladie.

Les rentes bénévoles constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs retraités et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat.

Principes comptables du Groupe

Retraites anticipées

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble de leurs collaborateurs la possibilité de bénéficier d'une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans.

Les indemnités de fin de contrat de travail (Pont AVS) constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs actifs et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat. Etant donné que ces engagements sont en moyenne exigibles à plus de douze mois, le passif constitué à cet effet est actualisé.

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle a pour but de présenter les différents niveaux de risques et de rentabilité par activités et par zones géographiques. Le Groupe est essentiellement actif dans le secteur de l'énergie électrique qui intègre la production, le transport et la commercialisation. Les activités extérieures au domaine énergétique représentent moins de 10 % du chiffre d'affaires, des actifs nets consolidés et du résultat. Aucune information sectorielle n'est donc nécessaire quant à ces activités.

Au niveau géographique, toutes les activités du Groupe sont déployées à partir de son siège en Suisse et consistent essentiellement à optimiser ses actifs, dont les principaux sont localisés en Suisse. De plus, les interventions du Groupe sur des marchés de gros en Europe sont à caractère de couverture (optimisation) de son parc de production. Le chiffre d'affaires sur territoire étranger pour des livraisons finales représente moins de 10 %. Ainsi, l'essentiel des risques et gains est généré sur le territoire suisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe conformément aux dispositions et principes selon la norme IAS 39. En particulier, les contrats d'achat et de vente à terme avec livraison physique d'énergie ou de matières premières sont considérés comme exclus du champ d'application de la norme IAS 39, dès lors que ces contrats ont été conclus dans le cadre de l'activité dite "normale" du Groupe. Cette qualification sera démontrée dès que les conditions suivantes sont réunies :

- une livraison physique intervient systématiquement ;
- les contrats ne sont pas assimilables à des ventes d'option au sens de la norme. Dans le cas particulier des contrats de vente d'électricité, le contrat est assimilable en substance à une vente à terme ferme ou s'apparente à une vente de capacité.

Conformément aux principes de la norme IAS 39, le Groupe analyse l'ensemble de ses contrats – portant sur des éléments financiers ou non financiers – afin d'identifier l'existence d'éventuels instruments dérivés dits "incorporés". Toute composante d'un contrat qui affecte les flux du contrat concerné de manière analogue à celle d'un instrument financier dérivé autonome répond à la définition d'un dérivé incorporé au contrat.

Si les conditions prévues par la norme sont réunies, un dérivé incorporé est séparé en comptabilité, en date de mise en place du contrat.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux ainsi que ceux liés à certains contrats de matières premières. Les critères retenus par le Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

- l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80 % et 125 % ;
- en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Principes comptables du Groupe

Le Groupe applique les typologies de couverture suivantes :

(a) Couverture de juste valeur

Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé au bilan ou d'un engagement ferme d'acheter ou de vendre un actif. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables à la composante couverte sont enregistrées en résultat et compensées par les variations symétriques de juste valeur de l'instrument de couverture, seule la fraction inefficace de la couverture impactant le résultat.

(b) Couverture de flux de trésorerie

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture. Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;
- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Périmètre de consolidation

	Siège	Capital	Activité	Contrôle		Intérêts	
				2008	2007	2008	2007
PRINCIPALES FILIALES							
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon-Dorf	8'000	P	80.0	80.0	80.0	80.0
Centrale Thermique de Vouvry SA	Vouvry	1'000	P	95.0	95.0	95.0	95.0
Salanfe SA	Vernayaz	18'000	P	100.0	100.0	100.0	100.0
EOS Réseau SA	Lausanne	200 ¹⁾	T	100.0	100.0	100.0	100.0
EOS France S.A.S ²⁾	Toulouse (F)	EUR 7'785	H	100.0	0.0	100.0	0.0
EOS NATURE S.A.S ³⁾	Toulouse (F)	EUR 500	C	70.0	0.0	70.0	0.0
SAS LE BAYET ⁴⁾	St-Paul-s/Isère (F)	EUR 37	P	100.0	0.0	100.0	0.0
CEPE LES GRAVIERES ⁵⁾	Vergigny (F)	EUR 40	P	100.0	0.0	100.0	0.0
Biogas neu Kosenow GmbH & Co KG ⁶⁾	Hambourg (D)	EUR 190	P	100.0	0.0	100.0	0.0
Eole Jura SA ⁷⁾	Delémont	100	P	100.0	0.0	100.0	0.0
NARZOLE ENERGIE							
UNIPERSONAL S.R.L ⁸⁾	Turin (I)	EUR 10	P	100.0	0.0	100.0	0.0
PRINCIPALES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES							
Grande Dixence SA	Sion	300'000	P, H	60.0	60.0	60.0	60.0
Cleuson-Dixence, société simple	Sion	-	P	31.8 ⁹⁾	31.8 ⁹⁾	72.7	72.7
Forces Motrices Hongrin-Léman SA	Château-d'Oex	30'000	P	39.3	39.3	39.3	39.3
Electra-Massa	Naters	40'000	P	23.0	23.0	23.0	23.0
Forces Motrices de Conches SA	Lax	30'000	P	41.0	41.0	41.0	41.0
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard	Bourg-St-Pierre	10'000	P	25.0	25.0	25.0	25.0
Centrales Nucléaires en Participation SA	Berne	150'000	P	33.3	33.3	33.3	33.3
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA ¹⁰⁾	Martigny	3'000	P	18.0	18.0	18.0	18.0
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA ¹⁰⁾	Leibstadt	450'000	P	5.0	5.0	5.0	5.0
Forces Motrices de Fully SA	Fully	800	P	28.0	28.0	28.0	28.0
PRINCIPALES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES							
Etrans SA ¹⁰⁾	Laufenbourg	7'500	T	14.5	14.5	14.5	14.5
Swissgrid SA ¹⁰⁾	Laufenbourg	15'000	T	13.9	13.9	13.9	13.9
ARA Biogaz Brokenlande GmbH & Co ¹¹⁾	Hambourg (D)	EUR 630	P	23.8	23.8	23.8	23.8
ARA Bioenergie Brokenlande GmbH & Co ¹²⁾	Hambourg (D)	EUR 630	P	23.8	0.0	23.8	0.0
Yfrégie SAS ¹³⁾	Paris (F)	EUR 25'000	P	20.0	0.0	20.0	0.0
S.E.R.H.Y. SAS société d'études et de réalisations hydroélectriques ¹⁴⁾	St-Amans-Soult (F)	EUR 1'540	H, P, S	35.5	0.0	35.5	0.0
KohleNusbaumer SA ¹⁵⁾	Lausanne	100	S	35.0	0.0	35.0	0.0

P Production

T Transport

C Commercialisation

S Prestations de services

H Holding

1) Société constituée le 6 décembre 2007. Augmentation du capital-actions de CHF 100'000 à CHF 200'000 le 19 juin 2008.

2) Société constituée le 10 juillet 2008

3) Société constituée le 1er septembre 2008

4) Société acquise le 27 juin 2008

5) Société acquise le 29 juillet 2008

6) Société en cours de constitution au 31. décembre 2008

7) Société constituée le 31 octobre 2008

8) Société acquise le 14 novembre 2008

9) Société simple détenue par GRANDE DIXENCE SA à hauteur de 68.2 %.

10) Les sociétés de partenaires CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEIBSTADT SA et FORCES MOTRICES DE MARTIGNY-BOURG SA, ainsi que les sociétés associées ETRANS SA et SWISSGRID SA dans lesquelles le Groupe exerce, en raison de droits contractuels, une influence déterminante avec moins de 20 % des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

11) Société constituée le 15 octobre 2007.

12) Société constituée le 17 septembre 2008.

13) Société acquise le 15 décembre 2008

14) Société acquise le 12 février 2008

15) Société acquise le 12 septembre 2008

Notes aux états financiers consolidés

1. CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Note	2008	2007
Ventes et transport d'énergie à			
- des tiers		2'650'270	1'341'072
- des actionnaires		788'610	820'648
- des sociétés de partenaires et associées		19'889	44'671
Bénéfice sur opérations de négoce		38'493	31'541
		3'497'262	2'237'932
Opérations de négoce d'électricité			
Ventes		6'887'281	4'728'173
Achats		(6'896'336)	(4'694'461)
Corrections de valeur des contrats ouverts en fin de période	27	47'548	(2'171)
Bénéfice sur opérations de négoce		38'493	31'541

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

		2008	2007
Prestations propres activées	12,13	4'262	4'433
Variation des travaux en cours		8'058	1'526
Gains sur ventes d'actifs		-	1'824
Reprise des pertes de valeurs	11	-	148'388
Dissolutions de provisions	22,23	47	16
Autres produits d'exploitation avec			
- des tiers		3'695	6'353
- des actionnaires		5'212	5'941
- des sociétés de partenaires et associées		2'242	1'528
- des autres parties liées		3'787	2'003
		27'303	172'012

3. ACHATS D'ÉNERGIE

	2008	2007
Achats d'énergie auprès		
- de tiers	(2'812'164)	(1'373'426)
- d'actionnaires	(40'497)	(418'133)
- de sociétés de partenaires	(218'803)	(198'354)
	(3'071'464)	(1'989'913)

4. MATÉRIEL ET PRESTATIONS

	2008	2007
Matériel et prestations acquis auprès		
- de tiers	(13'050)	(7'925)
- d'actionnaires	(830)	(1'874)
- des sociétés de partenaires et associées	(855)	-
- des autres parties liées	(6'813)	(13'315)
	(21'548)	(23'114)

Notes aux états financiers consolidés

5. CHARGES DE PERSONNEL

	Note	2008	2007
Salaires, traitements et autres		(23'258)	(20'732)
Charges de prévoyance	23	(1'989)	(1'675)
Rentes bénévoles	23	(394)	(182)
Autres charges sociales		(3'123)	(2'458)
Autres charges du personnel		(1'737)	(1'735)
		(30'501)	(26'782)

A la date du bilan, l'effectif du Groupe, converti en poste à plein temps (EPT), est de 207.8 (172.3 l'année précédente).

6. AMORTISSEMENTS

	Note	2008	2007
Amortissements ordinaires des			
- immobilisations corporelles	12	(24'878)	(20'585)
- immobilisations incorporelles	13	(41'834)	(21'264)
		(66'712)	(41'849)

7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2008	2007
Redevances hydrauliques	(9'885)	(10'223)
Energie de pompage et de restitution	(226)	(431)
Débours, frais de déplacement et de représentation	(1'755)	(1'287)
Assurances	(1'114)	(1'062)
Impôts sur le capital, autres impôts et taxes	(4'857)	(4'992)
Frais d'administration payés à		
- des tiers	(16'403)	(11'756)
- des actionnaires	(1'447)	(1'614)
- des sociétés de partenaires et associées	(668)	(965)
- des autres parties liées	(42'366)	(20'840)
Autres charges d'exploitation payées à		
- des tiers	(2'866)	(1'500)
- des actionnaires	(112)	(454)
	(81'699)	(55'124)

Notes aux états financiers consolidés

8. RÉSULTAT DES AUTRES PARTICIPATIONS DISPONIBLES A LA VENTE

	Note	2008	2007
Autres dividendes		27	35
Perte de valeur sur les autres participations		-	(1'998)
		27	(1'963)

9. COÛT FINANCIER NET

		2008	2007
Produits d'intérêts		10'216	5'188
Produits financiers		10'216	5'188
Charges d'intérêts		(24'973)	(25'369)
Gains et pertes de changes, nets		(17'773)	(966)
Frais bancaires, commissions et autres		(866)	(956)
Charges financières		(43'612)	(27'291)
Composants des produits d'intérêts			
Intérêts sur prêts financiers auprès			
- de tiers		6'554	871
- des actionnaires		1'539	1'299
- de sociétés de partenaires et associées		506	517
- des autres parties liées		203	11
Intérêts sur liquidités		1'104	783
Intérêts capitalisés	12,13	191	569
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivés		119	1'138
		10'216	5'188
Composants des charges d'intérêts			
Intérêts sur emprunts obligataires		(16'300)	(16'269)
Intérêts sur dettes bancaires et hypothécaires		(1'034)	(621)
Intérêts sur autres dettes financières envers			
- des tiers		(5'533)	(5'590)
- des actionnaires		(5)	(2)
- des sociétés de partenaires et associées		(407)	(7)
- des autres parties liées		(12)	(82)
Effets de l'actualisation des provisions et autres engagements	22,24	(1'373)	(1'799)
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivés		(309)	(999)
		(24'973)	(25'369)

Notes aux états financiers consolidés

10. IMPÔTS

	2008	2007
Impôts sur le bénéfice		
Impôts courants	(69'745)	(25'263)
Impôts différés	27'091	(65'811)
	(42'654)	(91'074)
Composants des impôts courants		
Impôts concernant l'exercice	(69'745)	(25'263)
	(69'745)	(25'263)
Composants des impôts différés		
Participations mises en équivalence	6'120	(35'420)
Immobilisations corporelles	155	161
Immobilisations incorporelles	2'921	(33'723)
Autres actifs	(68)	469
Provisions	4	42
Autres passifs	105	192
Contributions spéciales	17'854	2'468
	27'091	(65'811)
Explication de la charge d'impôts		
Taux d'imposition moyen du groupe ¹⁾	22.55%	22.56%
Résultat du groupe avant impôts (EBT)	197'267	411'486
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	(44'479)	(92'826)
Charges et produits sans effets fiscaux	1'825	1'424
Autres		328
	(42'654)	(91'074)
	31.12.2008	31.12.2007
Impôts différés au bilan		
Impôts différés passifs	(194'889)	(211'647)
	(194'889)	(211'647)
Composants des impôts différés au bilan		
Participations mises en équivalence	(80'062)	(86'182)
Immobilisations corporelles	(14'207)	(5'685)
Immobilisations incorporelles	(38'713)	(33'175)
Autres actifs	(3'533)	(3'396)
Provisions	381	377
Autres passifs	(89)	(194)
Fonds propres	6'779	(93)
Contributions spéciales	(65'445)	(83'299)
	(194'889)	(211'647)
Impôts différés des charges et produits comptabilisés en fonds propres		
Juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	(301)	(24)
Juste valeur des instruments financiers de couverture	7'080	(69)
	6'779	(93)

1) Le taux d'imposition moyen du groupe dépend de l'importance du résultat de chaque société.

Notes aux états financiers consolidés

11. REPRISE DES PERTES DE VALEURS

Les estimations de la valeur recouvrable des actifs du Groupe sont déterminées sur la valeur d'utilité (taux actualisation 6.75 %). Celle-ci est fondée sur une courbe de prix moyen de vente avec une optique "long terme". Cette courbe tient compte d'une part des prix sur les marchés de gros en Europe et d'autre part des conditions de vente à ses clients pour du long terme.

Or, l'effet conjugué de la hausse des prix sur les marchés et la fin des livraisons de quantités d'énergie définies, à des conditions prédéterminées aux "actionnaires-clients" au 30 septembre 2007, ont conduit le Groupe à revoir la valeur recouvrable de ses actifs et à effectuer des reprises des pertes de valeur comptabilisées antérieurement, au profit de l'exercice 2007.

Au cours de l'exercice 2007, le compte de résultat a été impacté par cette reprise, à hauteur de CHF 170.8 mio dans la rubrique "Quote-part aux résultats des sociétés partenaires" pour la reprise des pertes de valeurs sur les participations dans des sociétés de partenaires et de CHF 148.4 mio dans la rubrique "Autres produits d'exploitations" pour la reprise des pertes de valeurs sur les immobilisations incorporelles.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Installations de production	Installations de transport	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2007	105'134	416'715	576'750	60'458	13'457	1'172'514
Investissements	-	-	40	263	11'026	11'329
Prestations propres activées	-	-	-	-	2'548	2'548
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	114	114
Sorties	(2)	(2'233)	(9'909)	-	(1'945)	(14'089)
Transferts	190	3'024	1'943	361	(5'517)	0
Valeurs brutes au 31.12.2007	105'322	417'506	568'824	61'082	19'683	1'172'416
Amortissements cumulés au 01.01.2007	(30'677)	(325'770)	(250'012)	(50'191)	0	(656'650)
Amortissements ordinaires	(617)	(4'355)	(13'214)	(2'399)	-	(20'585)
Sorties	-	2'233	5'546	-	-	7'779
Amortissements cumulés au 31.12.2007	(31'294)	(327'892)	(257'680)	(52'590)	0	(669'456)
Valeurs nettes au 31.12.2007	74'028	89'614	311'144	8'492	19'683	502'960
Valeurs brutes au 01.01.2008	105'322	417'506	568'824	61'082	19'683	1'172'416
Investissements	189	184	282	1'363	24'723	26'741
Modification du périmètre de consolidations	20	37'896	-	10	-	37'926
Prestations propres activées	-	-	-	-	4'262	4'262
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	116	116
Sorties	-	(999)	(6'335)	-	-	(7'334)
Transferts	1'672	(4'503)	24'182	(6'289)	(15'560)	(498)
Différence de conversion	(1)	(1'945)	-	(3)	(4)	(1'953)
Valeurs brutes au 31.12.2008	107'203	448'139	586'953	56'163	33'220	1'231'677
Amortissements cumulés au 01.01.2008	(31'294)	(327'892)	(257'680)	(52'590)	0	(669'456)
Amortissements ordinaires	(3'943)	(5'163)	(13'537)	(2'235)	-	(24'878)
Sorties	-	999	5'627	0	-	6'626
Transferts	56	3'339	(6'464)	3'197	-	128
Différence de conversion	-	38	-	-	-	38
Amortissements cumulés au 31.12.2008	(35'181)	(328'679)	(272'054)	(51'628)	0	(687'542)
Valeurs nettes au 31.12.2008	72'022	119'460	314'899	4'535	33'220	544'135

Comme lors de chaque clôture, les installations de production ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. A la date du bilan, la valeur d'assurance incendie des bâtiments, des machines et des équipements s'élève à CHF 686 mio (CHF 686 mio l'année précédente).

Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 3.5 % (3.5 % en 2007).

En 2008, certains actifs de réseau ont été reclassés entre immobilisation corporelle et incorporelle. A des fins de comparaisons, les données 2007 ont été retraitées.

Notes aux états financiers consolidés

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits d'usage acquis	Droits de prélèvement	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2007	61'176	835'096	14'763	5'266	916'301
Investissements	-	-	-	7'571	7'571
Prestations propres activées	-	-	-	1'885	1'885
Intérêts capitalisés	-	-	-	455	455
Transferts	-	1'649	5'755	(7'404)	0
Valeurs brutes au 31.12.2007	61'176	836'745	20'518	7'773	926'212
Amortissements cumulés au 01.01.2007	(8'095)	(609'780)	(5'759)	0	(623'635)
Amortissements ordinaires	(774)	(18'270)	(2'220)	-	(21'264)
Reprise des pertes valeurs	-	148'388	-	-	148'388
Amortissements cumulés au 31.12.2007	(8'869)	(479'662)	(7'979)	0	(496'511)
Valeurs nettes au 31.12.2007	52'307	357'083	12'539	7'773	429'702
Valeurs brutes au 01.01.2008	61'176	836'745	20'518	7'773	926'212
Investissements	-	-	463	9'561	10'024
Modification du périmètre de consolidation	46'358	-	27	-	46'385
Intérêts capitalisés	-	-	-	75	75
Sorties	(252)	-	-	-	(252)
Transferts	-	-	9'433	(9'018)	415
Différence de conversion	(2'720)	-	(1)	-	(2'721)
Valeurs brutes au 31.12.2008	104'562	836'745	30'440	8'391	980'138
Amortissements cumulés au 01.01.2008	(8'869)	(479'662)	(7'979)	0	(496'511)
Amortissements ordinaires	(5'752)	(31'738)	(4'344)	-	(41'834)
Transferts	-	-	(46)	-	(46)
Différence de conversion	38	-	1	-	39
Amortissements cumulés au 31.12.2008	(14'583)	(511'400)	(12'368)	0	(538'352)
Valeurs nettes au 31.12.2008	89'979	325'345	18'072	8'391	441'787

Comme lors de chaque clôture, les droits de prélèvement ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 3.5 % (3.5 % en 2007).

En 2008, certains actifs de réseau ont été reclassés entre immobilisation corporelle et incorporelle. A des fins de comparaisons, les données 2007 ont été retraitées.

Notes aux états financiers consolidés

14. SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

	Note	31.12.2008	31.12.2007
Participations dans des sociétés de partenaires		803'787	805'872
Engagements envers des sociétés de partenaires	24	(270)	(270)
		803'517	805'602

	Grande Dixence SA et Cleuson-Dixence 1)	Autres sociétés de partenaires actifs 2)	Autres sociétés de partenaires passifs 2)	Total
Valeurs nettes au 01.01.2007	455'598	163'923	(270)	619'251
Investissement	27'801	298	-	28'099
Quote-part du groupe au résultat	143'029	18'835	-	161'864
Dividendes	-	(3'612)	-	(3'612)
Valeurs nettes au 31.12.2007	626'428	179'444	(270)	805'602
Valeurs nettes au 01.01.2008	626'428	179'444	(270)	805'602
Investissement	24'907	-	-	24'907
Quote-part du groupe au résultat	(7'102)	(14'949)	-	(22'051)
Dividendes	-	(4'643)	-	(4'643)
Transfert	-	(298)	-	(298)
Valeurs nettes au 31.12.2008	644'233	159'554	(270)	803'517

1) GRANDE DIXENCE SA, dont le Groupe détient 60 % des voix, est portée au bilan par mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société. Il doit en effet obtenir une majorité qualifiée dans le cadre de certaines décisions contractuelles et statutaires importantes. Dans cette même logique, CLEUSON-DIXENCE est également mise en équivalence. GRANDE DIXENCE SA détient en effet 15/22^e des parts de CLEUSON-DIXENCE alors que le Groupe n'en détient directement que 7/22^e. Bien que la société simple CLEUSON-DIXENCE ne soit pas une société au sens juridique, le Groupe ne l'a pas consolidée par intégration proportionnelle telle que recommandée par IAS 31.30, mais a opté pour la méthode alternative de la mise en équivalence autorisée par IAS 31.38. De par son statut juridique, le financement est entièrement assuré par ses propriétaires. Dès lors, le compte courant entre la société simple et le Groupe est porté au bilan en tant que participation mise en équivalence.

2) Les sociétés de partenaires sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part aux actifs nets, retraités selon les normes comptables du Groupe, est présentée à l'actif dans les participations. Lorsqu'elle est négative, cette quote-part est présentée au passif dans les engagements. Etant donné son obligation de couvrir leurs charges, le Groupe porte au passif son engagement envers les sociétés de partenaires.

Notes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE GRANDE DIXENCE SA ET CLEUSON-DIXENCE

	Valeurs brutes	Valeurs brutes	Quote-part du Groupe	Quote-part du Groupe
	2008	2007	2008	2007
Immobilisations corporelles	1'833'275	1'743'754	1'254'756	1'189'209
Immobilisations incorporelles	10'118	10'631	7'359	7'732
Immobilisations financières	21'935	21'861	13'168	13'122
Actifs circulants	35'299	123'328	21'433	77'757
Engagements à long terme	(736'030)	(829'359)	(441'813)	(497'810)
Engagements à court terme	(347'253)	(267'779)	(210'670)	(163'582)
Actifs nets	817'344	802'436	644'233	626'428
Produits reçus des partenaires	133'445	365'358	80'993	220'963
Charges et autres produits d'exploitation	(149'352)	(130'893)	(88'095)	(77'934)
Résultat net	(15'907)	234'465	(7'102)	143'029

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement de Cleuson-Dixence qui conduit les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 365 mio, hors intérêts intercalaires. Les études et travaux prévus à cet effet ont débuté en 2004. La première phase du génie-civil est terminée et les travaux de chaudronnerie ont débuté à mi-2007. Ce chantier, d'une rare ampleur par sa taille et sa sécurisation, se déroule dans les temps et dans les budgets. La reprise de l'exploitation de l'aménagement est prévue en 2010.

Notes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ACTIFS

	Valeurs brutes	Valeurs brutes	Quote-part du groupe	Quote-part du groupe
	2008	2007	2008	2007
Immobilisations corporelles	2'690'403	2'773'152	280'477	283'702
Immobilisations incorporelles	365'461	418'838	121'819	139'611
Immobilisations financières	773'704	946'879	43'092	52'087
Actifs circulants	449'997	292'789	52'509	30'684
Engagements à long terme	(3'095'860)	(3'315'305)	(265'125)	(293'812)
Engagements à court terme	(480'669)	(157'524)	(73'624)	(33'234)
Goodwill acquis par le groupe	-	-	406	406
Actifs nets	703'036	958'829	159'554	179'444
Produits reçus des partenaires	858'203	1'278'746	146'541	154'801
Charges et autres produits d'exploitation	(1'078'105)	(794'322)	(161'490)	(135'966)
Résultat net	(219'902)	484'424	(14'949)	18'835

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES PASSIFS

	Valeurs brutes	Valeurs brutes	Quote-part du groupe	Quote-part du groupe
	2008	2007	2008	2007
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Actifs circulants	10	9	3	3
Engagements à long terme	(878)	(878)	(263)	(263)
Engagements à court terme	(32)	(31)	(10)	(10)
Actifs nets	(900)	(900)	(270)	(270)
Produits reçus des partenaires	5	5	2	2
Charges et autres produits d'exploitation	(5)	(5)	(2)	(2)
Résultat net	0	0	0	0

Notes aux états financiers consolidés

15. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

	31.12.2008	31.12.2007
Mouvements		
Valeur nette au début de la période	3'734	3'392
Investissement	36'153	-
Quote-part du groupe au résultat	45	526
Dividendes	(71)	(184)
Ecart de conversion	(134)	-
Transfert	298	-
Valeur nette à la fin de la période	40'025	3'734

CHIFFRES CLÉS

	Quote-part du groupe	Quote-part du groupe
	2008	2007
Immobilisations corporelles	32'485	1'742
Immobilisations incorporelles	26'528	1'756
Immobilisations financières	7	-
Actifs circulants	30'811	25'390
Engagements à long terme	(18'068)	(555)
Engagements à court terme	(31'738)	(24'599)
Actifs nets	40'025	3'734
Produits d'exploitation	12'336	7'754
Résultat opérationnel (EBIT)	584	706
Quote-part du groupe du résultat net	45	526

16. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31.12.2008	31.12.2007
Autres participations disponibles à la vente	11'309	434
Prêts à long terme auprès		
- de tiers	1'842	-
- de sociétés de partenaires et associées	3'305	3'305
- des autres parties liées	5'000	-
	21'456	3'739

Les autres participations disponibles à la vente sont inscrites au bilan à leur juste valeur. La juste valeur pour les autres participations a été déterminée sur la base des cours boursiers des actions concernées à la date de clôture.

17. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	31.12.2008	31.12.2007
Matériel et marchandises	84	47
Travaux en cours	7'365	3'109
	7'449	3'156

Notes aux états financiers consolidés

18. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

	31.12.2008	31.12.2007
Créances auprès		
- de tiers	172'731	176'088
- d'actionnaires	104'952	80'964
- de sociétés de partenaires et associées	3'650	2'209
- des autres parties liées	439	549
Provision pour créances douteuses	(1'361)	(1'255)
	280'411	258'555

L'analyse des créances ouvertes à la date de bouclage est de :

	31.12.2008		31.12.2007	
	Créances	Pertes sur débiteurs	Créances	Pertes sur débiteurs
Echus en 0-30 jours	280'495	(548)	258'374	(548)
Echus en 31-121 jours	455	-	353	-
Echus en 121-365 jours	-	-	-	-
Echus à plus d'une année	822	(813)	1'083	(707)
	281'772	(1'361)	259'810	(1'255)

Mouvement de la provision pour créances douteuses :

	2008	2007
Solde au 1er janvier	(1'255)	(2'728)
Constitution	(106)	-
Emploi	-	1'295
Dissolution	-	178
Solde au 31 décembre	(1'361)	(1'255)

19. AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2008	31.12.2007
TVA, impôts anticipés et autres impôts récupérables		2'941	1'303
Créances auprès des institutions de prévoyance		68	218
Avantages et prestations payés d'avance		32	79
Instruments financiers dérivés actifs	27	39'819	1'377
Intérêts courus auprès			
- de sociétés de partenaires et associées		-	22
Prêts à court terme (avances) auprès			
- de tiers		-	5
- d'actionnaires		-	150
- de sociétés de partenaires et associées		26'091	7'176
- des autres parties liées		8'427	4'520
Autres créances et transitoires auprès			
- de tiers		48'368	17'790
- d'actionnaires		-	31
- de sociétés de partenaires et associées		27'696	16'820
- des autres parties liées		117	6'269
		153'559	55'760

Notes aux états financiers consolidés

20. FONDS PROPRES

CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2008, le capital-actions est constitué de 1'450'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 100.- chacune.

VERSEMENTS ADDITIONNELS

Les versements additionnels en capital représentent la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale du capital-actions libéré. Ces versements ne sont pas distribuables aux actionnaires.

BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Les bénéfices accumulés englobent l'ensemble des réserves légales, statutaires et libres résultant des bénéfices réalisés par les sociétés du Groupe, ainsi que la variation de la juste valeur des instruments financiers.

DIVIDENDE

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2009, il a déjà été décidé la distribution d'un dividende intermédiaire de CHF 44.8 mio soit CHF 30.90 par action. Le versement a eu lieu le 26 janvier 2009.

GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe en matière de gestion du capital vise à maintenir et développer une base de capital solide afin de soutenir le développement continu des affaires du Groupe, selon les axes suivants :

- Investissements dans de nouveaux projets de production.
- Développement des affaires commerciales, notamment dans la diversification des marchés (types d'énergie et géographiques).
- Garantie de la solidité du Groupe comme contrepartie sur les marchés énergétiques.
- Renforcement du Groupe dans le cadre de la sécurité de l'approvisionnement en Suisse romande.
- Garantie d'une rémunération adéquate du capital pour son actionnaire.

L'activité d'investissement nécessitant d'importants financements, la stratégie du Groupe est de maintenir en tout temps la qualité de la dette du Groupe sur les marchés financiers. A ce titre, le Groupe contrôle la structure-cible de son bilan et la couverture des intérêts par l'EBITDA.

La structure-cible du bilan s'exprime par le rapport entre les fonds propres et le total du bilan. Les fonds propres correspondent aux fonds propres y compris les fonds propres attribuables aux actionnaires minoritaires. Les intérêts correspondent aux charges financières hors effets d'actualisation et corrections de valeur des autres instruments financiers.

Au 31 décembre 2008 et 2007, le ratio "structure cible du bilan" et le ratio "couverture des intérêts" se présentent comme suit :

	31.12.2008	31.12.2007
Ratio "structure cible du bilan"	49.0%	49.8%
Ratio "couverture des intérêts" (hors reprise de valeur)	7.1	6.5

Notes aux états financiers consolidés

21. DETTES FINANCIÈRES

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes financières à long terme	315'083	450'413
Dettes financières à court terme	307'640	122'490
	622'723	572'903

	Taux effectif	Durée	Juste valeur ¹⁾		31.12.2008	31.12.2007
			2008	2007		
Emprunts obligataires						
- CHF 300 millions à 4%, échéance 02.09	4.20%	1998-2009	301'079	301'691	299'605	299'139
- CHF 125 millions à 2.875%, échéance 09.14	3.12%	2006-2014	130'595	124'209	123'508	123'274
Emprunts auprès d'établissements financiers						
- Banque	4.34%	2000-2008	-	10'003	-	10'000
- Banque	3.05%	2006-2021	10'415	9'416	10'000	10'000
- Banque	3.20%	2007-2022	8'486	7'482	8'000	8'000
- Assurance	3.54%	1998-2008	-	110'075	-	110'000
- Assurance	4.44%	2000-2010	10'285	10'292	10'000	10'000
- Banque	3.34%	2008-2011	104'825	-	99'898	-
- Banque	3.34%	2008-2011	52'467	-	50'000	-
- Banque	Euribor	2008-2018	16'177	-	16'177	-
Autres dettes envers						
- des tiers		A vue	-	2'490	-	2'490
- des sociétés de partenaires et associées		A vue	-	-	-	-
- actionnaires		A vue	5'535	-	5'535	-
Total des dettes financières du groupe			639'864	575'658	622'723	572'903

1) La juste valeur est basée sur l'actualisation des cash-flows futurs aux taux du marché. Les taux du marché du Groupe sont estimés sur la base des taux de la Confédération plus une prime de risque de 0.5 %.

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques pour un montant global de CHF 365 mio au 31 décembre 2008 (CHF 230 mio au 31 décembre 2007)

	Total	Échéances		
		< 1 ans	1-5 ans	> 5 ans
Lignes de crédit confirmées au 31.12.2008	365'000	-	365'000	-
Lignes de crédit confirmées au 31.12.2007	230'000	-	230'000	-

Notes aux états financiers consolidés

22. PROVISIONS

	31.12.2008	31.12.2007
Provisions à long terme	26'456	24'642
Provisions à court terme	590	597
	27'046	25'239

	Démantèlement	Autres	Total
Etat au 01.01.2007	23'230	597	23'827
Constitutions	-	600	600
Emplois	-	-	0
Dissolutions	-	-	0
Effets de l'actualisation	813	-	813
Etat au 31.12.2007	24'043	1'197	25'239
Etat au 01.01.2008	24'043	1'197	25'239
Constitutions	664	1'123	1'787
Emplois	-	-	0
Dissolutions	-	(7)	(7)
Effets de l'actualisation	26	-	26
Etat au 31.12.2008	24'733	2'313	27'046

La provision pour démantèlement est destinée au démontage des installations de la CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA. Tant qu'une décision définitive de réhabilitation du site n'a pas été prise, le démontage des installations est différé à une date indéterminée. A partir de l'exercice 2007, cette provision prend en compte l'effet d'actualisation, comptabilisé dans les charges financières.

Notes aux états financiers consolidés

23. AVANTAGES DU PERSONNEL

	Prévoyance	Retraites anticipées	Rentes bénévoles	Total
Etat au 01.01.2007	2'222	3134	6'363	11'719
Contributions payées	(2'223)	-	(658)	(2'881)
Coût net inscrit au compte de résultat	1'605	6	182	1'793
Dissolutions provisions	-	(16)	-	(16)
Etat au 31.12.2007	1'604	3'124	5'887	10'615
Etat au 01.01.2008	1'604	3'124	5'887	10'615
Contributions payées	(1'622)	-	(662)	(2'284)
Coût net inscrit au compte de résultat	956	447	394	1'797
Dissolutions provisions	-	(37)	(3)	(40)
Etat au 31.12.2008	938	3'534	5'616	10'088
dont montant comptabilisé au passif du bilan	938	3'534	5'616	10'088

La prévoyance représente l'engagement du Groupe envers la CPE. Il s'agit de la part comptabilisée de l'insuffisance d'actifs ou de l'excédent d'actifs du régime (voir ci-dessous).

Les retraites anticipées représentent l'engagement du Groupe envers ses collaborateurs actifs. L'engagement envers les collaborateurs en retraite anticipée est transféré à la CPE. Les retraites anticipées sont accordées à tous les employés dès l'âge de 60 ans.

Les rentes bénévoles représentent l'engagement du Groupe envers ses anciens collaborateurs. Elles se composent de l'indexation des rentes de prévoyance non assurées par la CPE et de la participation à l'assurance maladie.

	31.12.2008	31.12.2007
Réconciliation des engagements du régime		
Valeur actualisée de l'obligation au début de période	208'047	206'023
Coût financier	7'215	7'089
Coût des services rendus	3'080	2'800
Cotisations des participants au régime	793	980
Prestations servies	(7'692)	(10'750)
Profits / (pertes) actuariel(le)s	(10'487)	1'906
Valeur actualisée des engagements en fin de période	200'956	208'048
Réconciliation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs au début de la période	224'320	216'577
Rendement attendu des actifs	11'084	10'640
Cotisations de l'employeur	1'622	2'223
Cotisations des participants au régime	793	980
Prestations servies	(7'692)	(10'750)
Profits / (pertes) actuariel(le)s	(57'826)	4'650
Juste valeur des actifs à la fin de la période	172'301	224'320
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement attendu des actifs	11'084	10'640
Profits / (pertes) actuariel(le)s des actifs du régime	(57'826)	4'650
Rendement effectif des actifs du régime	(46'742)	15'290

Notes aux états financiers consolidés

	31.12.2008	31.12.2007
Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan		
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	(200'956)	(208'048)
Juste valeur des actifs des régimes	172'302	224'320
Excédant / (Insuffisance) d'actifs	(28'654)	16'272
Ecarts actuariels non comptabilisés	27'716	(10'563)
Montants non comptabilisés (limitation de § 58(b))	-	(7'313)
Excédant/ (Insuffisance) d'actifs comptabilisés	(938)	(1'604)
relatifs aux passifs du régime	938	1'604

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2008 à 99 % (2007 : 127.9 %).

	31.12.2008	31.12.2007
Charges de prévoyance comptabilisée au compte de résultat		
Coût des services rendus	3'080	2'800
Coût financier	7'215	7'089
Rendement attendu des actifs	(11'084)	(10'640)
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 92 f.)	(168)	(96)
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 58A)	9'227	(1'930)
Effet de la limitation § 58(b)	(7'314)	4'382
Coût net de la prévoyance du groupe	956	1'605

Le Groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 2'800 à la CPE en 2009.

	31.12.2008	31.12.2007
Composants de l'actif du régime		
Instruments de capitaux propres - Tiers	69'452	104'107
Instruments de dettes - Tiers	69'994	83'043
Immobilisations non occupées ou non utilisées	32'060	31'988
Autres	795	5'182
Total des composants de l'actif du régime	172'301	224'320

Notes aux états financiers consolidés

		31.12.2008	31.12.2007	
Hypothèses actuarielles				
Taux d'actualisation		3.50%	3.50%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime		4.00%	5.00%	
Augmentation future des salaires		2.00%	1.50%	
Augmentation future des retraites		0.50%	1.00%	
Historique des écarts actuariels				
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	209'668	(208'048)	(206'023)	(199'304)
Écarts actuariels constatés sur les engagements	1'776	(1'906)	(8'792)	(1'640)
Juste valeur des actifs du régime	172'302	224'320	216'577	205'098
Écarts actuariels constatés sur les actifs	(57'826)	4'650	9'874	24'315
Contribution à cotisations définies				
Charges pour les contributions à cotisations définies		1'033	70	

24. AUTRES ENGAGEMENTS

	Note	31.12.2008	31.12.2007
Engagements envers des sociétés de partenaires	14	270	270
Option financière en faveur d'un actionnaire	28	20'400	20'000
		20'670	20'270

Le Groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Contractuellement, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière. L'option peut être exercée dès que le prix horaire du marché du spot de la bourse EEX à Leipzig dépasse le prix de revient de production (prix d'exercice de l'option). Ce contrat doit être renouvelé d'année en année, de sorte que le retour à une livraison physique est possible dans un délai d'un an.

La valeur de l'option est évaluée à la fin de chaque exercice à la juste valeur. La juste valeur est déterminée sur la base des informations disponibles sur un horizon de 5 ans et il est tenu compte de la probabilité d'une livraison physique. Au cours de l'exercice 2008, cet engagement a été employé à hauteur de KCHF 3'577 (en 2007 KCHF 2'241) il a fait l'objet d'une attribution pour KCHF 2'627 (en 2007 KCHF 6'655) et les effets de l'actualisation, figurant dans les coûts financiers, s'élèvent à KCHF 1'350 (en 2007 KCHF 986).

25. DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes envers		
- des tiers	163'312	170'492
- des actionnaires	13'728	14'759
- des sociétés de partenaires et associées	5'487	4'365
- des autres parties liées	10'303	4'321
	192'830	193'937

Notes aux états financiers consolidés

26. AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2008	31.12.2007
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus		3'213	368
Dettes envers des institutions de prévoyances		62	-
Salaires et autres charges sociales dus		1'456	3'652
Heures supplémentaires et vacances dues		837	971
Instruments financiers dérivés passifs	27	33'096	8'862
Intérêts courus envers			
- des tiers		13'251	13'466
Autres dettes et transitoires envers			
- des tiers		84'592	12'739
- des actionnaires		4'678	2'013
- des sociétés de partenaires et associées		5'029	1'059
- des autres parties liées		64	6'849
		146'278	49'979

27. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les tableaux ci-après présentent les valeurs contractuelles ou nominales, ainsi que les justes valeurs des instruments dérivés au 31 décembre 2008 et 2007, répartis par type de contrat. Les valeurs contractuelles ou les valeurs nominales indiquent le volume d'affaires en cours à la date du bilan et non la valeur exposée au risque. Les justes valeurs sont déterminées sur la base des prix du marché forward ou de modèles mathématiques tenant compte des prix forward du marché et du profil horaire historique des prix attendus selon les prix spot.

	Valeurs nominales		Valeurs positives		Valeurs négatives		Valeurs nettes	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Instruments liés à l'activité de négoce d'électricité								
Contrats à terme	(153'905)	(110'531)	511'474	156'877	(469'946)	(170'459)	41'528	(13'582)
Contrats d'option	16'139	37'537	1'436	8'848	(5'038)	(1'416)	(3'602)	7'432
Contrats de capacité	7'319	15'475	1'340	-	(2'416)	(2'234)	(1'076)	(2'234)
Futures	5'268	34'563	2'291	5'371	(455)	(5'849)	1'836	(478)
Total	(125'179)	(22'956)	516'541	171'096	(477'855)	(179'958)	38'686	(8'862)
Instruments de change								
Contrats de change à terme	42'830	(9'951)	485	1'047	(1'015)	(669)	(530)	378
Total	42'830	(9'951)	485	1'047	(1'015)	(669)	(530)	378
Instrument de taux d'intérêt								
CAP	150'000	100'000	0	690	(61)		(61)	690
Total	150'000	100'000	0	690	(61)	0	(61)	690
Total instruments dérivés	67'651	67'093	517'026	172'833	(478'931)	(180'627)	38'095	(7'794)

Notes aux états financiers consolidés

Le Groupe applique la couverture de flux de trésorerie futurs liés aux prévisions d'achats et de ventes d'électricité, de gaz, de charbon et de CO₂. La juste valeur correspond aux prix de clôture sur la bourse EEX.

En 2008, les couvertures de flux de trésorerie relative aux achats futurs ont été évaluées comme hautement efficaces et une perte latente de KCHF 31'372 (en 2007 un gain latent de KCHF 309) relatif aux instruments de couverture, nette d'impôt différé, est comptabilisée dans les capitaux propres. Le montant des instruments de couverture comptabilisé dans le compte de résultat pour l'exercice 2008 est un gain de KCHF 3'933 avant impôts (en 2007 une perte de KCHF 10'128).

Au 31 décembre 2008, la nature du risque couvert est le mouvement de prix du certificat CO₂ pour 2009 à 2012, le mouvement du prix du charbon pour 2009 à 2010 et les risques de changes EUR/USD liées à ces deux couvertures

	Valeurs nominales		Valeurs positives		Valeurs négatives		Valeurs nettes	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Instruments dérivés qualifiés de couverture								
Swaps Gaz	81'465	-	216	-	(18'832)	-	(18'616)	-
Swaps CO ₂	50'814	33'278	48	520	(13'937)	(211)	(13'889)	309
Swaps EUR/USD	92'409	-	2'141	-	(1'008)	-	1'133	-
Total instruments dérivés qualifiés de couverture	224'688	33'278	2'405	520	(33'777)	(211)	(31'372)	309

28. COMBINAISON D'ENTREPRISE

En 2008, les sociétés suivantes ont été acquises et intégrées dans les états financiers du Groupe:

27.06.2008	100.0%	SAS LE BAYET	St-Paul-s/Isère (F)
29.07.2008	100.0%	CEPE LES GRAVIERES	Vergigny (F)
14.11.2008	100.0%	NARZOLE ENERGIE UNIPERSONAL S.R.L.	Turin (I)

Le prix d'acquisition total s'élève à CHF 48 mio et a été alloué au bilan comme suit :

	Valeur comptable (IFRS)	Fair value
Immobilisations corporelles	31'036	37'924
Immobilisations incorporelles	-	46'385
Immobilisation financières	2'101	2'101
Autres actifs circulants	216	216
Liquidités	536	536
Dettes financières (court et long terme)	(17'751)	(17'751)
Autres dettes (court et long terme)	(2'935)	(2'935)
Impôts différés passifs	(741)	(18'322)
Actifs net acquis	12'461	48'154

Cash-flow net lié aux acquisitions :

- Liquidités acquises des participations	536
- Coûts d'acquisition	(48'154)
Net cash-flow	(47'618)

Depuis leur intégration dans le Groupe, les compagnies acquises ont contribué pour CHF 3 mio de chiffre d'affaires et CHF 0.5 mio de résultat net.

Si ces compagnies avaient été acquises en début de période comptable, elles auraient augmenté le chiffre d'affaires consolidé de CHF 5.2 mio (CHF 4.7 mio en 2007) et le résultat net de CHF 0.6 mio (CHF 0.5 mio en 2007).

En 2007, le groupe n'avait procédé à aucune intégration d'entreprise.

Notes aux états financiers consolidés

29. OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est exposé à des risques financiers : risques de marché (inclus risques de change, risques de taux d'intérêt et risques liés au prix de l'énergie), risques de crédit et risques de liquidité. Le management surveille régulièrement l'évolution de ces risques.

Le règlement du financement et de la trésorerie approuvé par le Conseil d'administration fixe la politique de financement, de couverture de taux d'intérêts et de change ainsi que des opérations autorisées. La validation des contreparties autorisées avec leurs limites ainsi que la gestion des limites d'exposition aux risques de prix par portefeuille sont de la responsabilité du Comité de Gestion des Risques, qui applique la Politique de Gestion des Risques Economiques liés au Commerce de l'Energie fixée par le Conseil d'administration.

RISQUES DU MARCHÉ

RISQUES DE CHANGE

L'activité de commerce international d'énergie est essentiellement traitée en EUR. Le Groupe est exposé au risque de change correspondant à la différence entre les encaissements et les paiements en EUR. Ces flux se compensent largement. Pour réduire son exposition résiduelle au risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer l'effet des variations de taux de change. Ces instruments financiers dérivés sont conclus en EUR et USD pour les commodités charbon et CO₂.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, avec une variation de +/-5 % de l'EURO et de l'USD par rapport au franc suisse, toutes les autres variables restant constantes, l'impact sur les fonds propres et le compte de résultat avant impôt aurait été le suivant :

	Fonds propres	Pertes & Profits
31.12.2008		
Euro	694	11'655
USD	931	-
31.12.2007		
Euro	15	5'665
USD	-	-

Notes aux états financiers consolidés

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

La production et le transport d'électricité requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter les effets de la variation des taux d'intérêt, le Groupe a recours à un financement à taux fixe qui s'inscrit en principe dans le long terme avec des échéances échelonnées. Les liquidités sont placées à court terme en CHF et en EUR en majorité à taux fixe afin de limiter les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le Groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de ces variations. Les placements et les instruments financiers dérivés ne sont réalisés qu'auprès d'établissements financiers de première qualité.

Aux 31 décembre 2008 et 2007 le Groupe n'a pas de financement à taux variables. L'exposition du Groupe au taux d'intérêt provenant des liquidités et des instruments financiers dérivés n'est pas significative

RISQUES LIÉS AU PRIX DE L'ÉNERGIE

L'activité de commerce d'énergie est exposée aux risques de variation des prix de l'énergie sur les marchés européens de gros. Ces risques découlent de la variation des prix du marché spot ou à terme, d'une modification des différences de prix entre marchés et entre produits ainsi que d'une possible dégradation de la liquidité sur ces marchés. Afin de gérer les risques liés à ces variations, le Groupe recourt à des instruments physiques et financiers dérivés lorsque cela est opportun. Seules les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture. Au-delà des transactions effectuées dans un but de couverture, l'activité de négoce est soumise à des limites d'exposition au risque prix approuvées par le Conseil d'administration et régulièrement surveillées par un Comité de Gestion des Risques ainsi que par le management. Pour ce faire, les affaires spot et à terme sont réparties dans des portefeuilles auxquels sont attribuées des limites d'exposition ; ces limites sont surveillées quotidiennement par un département de gestion des risques, organisationnellement indépendant.

La Value-at-Risk (VaR) est une mesure du risque de prix sur une position à terme. Cette mesure permet de connaître la perte maximum sur un portefeuille de produits forward ou futures cotés sur les marchés avec une certitude statistique (fixée par le Groupe de 99 %) sur une période de temps (fixée de deux jours). En d'autres termes, la VaR calculée par le Risk Management répond à la question : "Quelle est la perte maximum – avec une confiance égale à 99 % – que la position ouverte considérée pourrait engendrer en deux jours ?" Ainsi, si une décision de liquidation d'une position ou d'un portefeuille devait intervenir, cette mesure de risque est adaptée puisque le rachat ou la revente des positions ouvertes pourrait être effectués à l'aide de produits forward.

La perte potentielle estimée sur la base des instruments exposés aux risques liés aux prix de l'énergie s'élève à CHF 6.64 mio au 31 décembre 2008 et à CHF 9.19 mio au 31 décembre 2007.

RISQUES DE CRÉDIT

La plus grande partie des contrats à terme sur les marchés de gros européens sont conclus de gré à gré avec d'autres contreparties du marché. Ces contrats physiques et financiers ne sont conclus qu'avec des contreparties actives sur les marchés de l'énergie répondant à des critères stricts de solvabilité. Une ligne de crédit est fixée pour chaque contrepartie en fonction de sa solvabilité. Si la solvabilité de la contrepartie n'est pas suffisante, le Groupe exige des garanties : garanties bancaires d'établissements européens de première qualité, cautionnement solidaire de la maison-mère ou appels de marge cash calculés en fonction de l'exposition. L'exposition par contrepartie, définie comme la somme des factures en suspens et la valeur de remplacement des positions ouvertes, est surveillée régulièrement et comparée avec la ligne de crédit préalablement fixée par le management ou, le cas échéant, le montant de la garantie obtenue.

Le montant des actifs financiers représentent le crédit maximum d'exposition au risque de crédit.

	31.12.2008	31.12.2007
Autres participations disponibles à la vente	11'309	434
Créances à court terme	280'411	258'555
Prêts à long terme	10'147	3'305
Liquidités	208'591	138'143
Swaps d'intérêt actif	-	690
Contrats à terme actif	-	378
	510'458	401'505

Notes aux états financiers consolidés

RISQUE DE LIQUIDITÉ

On définit le risque de liquidité comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité, du financement et de la gestion des échéances. La liquidité du groupe est assurée par sa trésorerie et des lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques pour un montant total de CHF 365 mio au 31 décembre 2008 et de CHF 230 mio au 31 décembre 2007.

Le tableau ci-après contient des informations sur la maturité des actifs et passifs financiers hors fournisseurs et comptes clients au 31 décembre 2008 et 2007, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

31 décembre 2008	Echues ou dont l'échéance n'excède pas un mois	Échéances comprises entre 1 et 12 mois	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances au-delà de 5 ans	Total
Actifs					
Prêts financiers	26'108	285	1'043	4'327	31'763
Instruments dérivés	-	-	296'244	-	296'244
Trésorerie	208'590	-	-	-	208'590
Total des actifs	234'698	285	297'287	4'327	536'597
Passifs					
Dettes financières	46'518	314'680	181'840	179'834	722'872
Instruments dérivés	-	-	153'905	-	153'905
Total des passifs	46'518	314'680	335'745	179'834	876'777

31 décembre 2007	Echues ou dont l'échéance n'excède pas un mois	Échéances comprises entre 1 et 12 mois	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances au-delà de 5 ans	Total
Actifs					
Prêts financiers	11'851	-	366	3'458	15'675
Instruments dérivés	-	-	120'853	-	120'853
Trésorerie	138'143	-	-	-	138'143
Total des actifs	149'994	0	121'219	3'458	274'671
Passifs					
Dettes financières	12'924	111'944	395'763	172'748	693'379
Instruments dérivés	-	-	120'482	-	120'482
Total des passifs	12'924	111'944	516'245	172'748	813'861

Notes aux états financiers consolidés

30. RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

ACTIONNAIRES

Le Groupe réalise une part importante de son activité avec les actionnaires d'EOS Holding qui est au 18 avril 2009, actionnaire à 31.38% d'Alpiq Holding SA. Il leur achète et leur vend de l'énergie électrique à court et à long terme, leur fournit des prestations de transport d'énergie électrique et leur procure des services dits associés (fourniture d'énergie d'appoint et prestations de services). Certains actionnaires lui ont en outre confié la gestion de portefeuilles commerciaux et/ou de négoce. Toutes ces prestations sont réalisées entre les parties à des conditions conformes aux prix du marché.

Accords avec les actionnaires

La société EOS, alors filiale d'EOS HOLDING, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" de l'époque (GROUPE E, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires d'EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 mio. Ces créances ont été converties, selon décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2005, en capital-actions par l'émission au pair de 1'550'000 nouvelles actions nominatives de CHF 100.-.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat accordé aux "actionnaires-clients" qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit, celui-ci dépendant des conditions futures du marché, et s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et le coût moyen de production sur les quantités prélevées impacte les exercices au cours desquels elles interviennent et ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio. Pour l'exercice 2008, les actionnaires-clients ont fait usage de leur droit, et la différence de prix pour l'exercice et cumulée au 31 décembre 2008 s'établit à CHF 78 mio (CHF 11 mio en 2007) et le solde au 31 décembre 2008 à CHF 291 mio (CHF 369 mio au 31.12.2007).

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA

Le Groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Il permet à SIG d'acquiescer au prix de revient de production de cette dernière 20 % des apports naturels moyens de la société. Le droit de prélèvement se termine le 30 septembre 2051 à l'échéance des concessions actuelles de FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Contractuellement, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière, renégociable d'année en année (voir note 24).

Notes aux états financiers consolidés

Autres transactions

SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

Le Groupe effectue une part importante de ses achats d'énergie auprès des sociétés de partenaires. Il bénéficie d'un droit de prélèvement de puissance et d'énergie auprès de ces dernières dans la proportion de sa participation. En contrepartie et dans une proportion identique, il est tenu contractuellement de couvrir leurs charges.

Les informations comptables et financières des sociétés de partenaires sont présentées dans la note 14.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les tâches de coordination de la gestion des réseaux de transport THT au niveau national et international ont été déléguées à SWISSGRID SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

Les informations comptables et financières des sociétés associées sont présentées dans la note 15.

AUTRES PARTIES LIÉES

EOS a mandaté EOS TRADING et AVENIS pour assumer les tâches de ventes directes et de gestion de portefeuille énergétique du Groupe. EOS réalise une partie des tâches de support des activités d'EOS TRADING et d'AVENIS. Toutes ces prestations sont facturées aux conditions du marché.

HYDRO EXPLOITATION SA assume la maintenance et l'exploitation des usines hydraulique du Groupe. Des mandats sont confiés à CLEUSON-DIXENCE CONSTRUCTION SA (CDC) et CISEL INFORMATIQUE SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2008, la direction générale et le conseil d'administration de EOS n'a touché aucune indemnité.

31. INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS COMPTABLES

Lors de chaque clôture, les actifs de production et d'approvisionnement détenus par le Groupe ainsi que l'option financière font l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Cette valeur repose sur des hypothèses de prix de l'électricité estimés futurs. Au 31 décembre 2007, le Groupe a effectué des reprises de pertes de valeur comptabilisées antérieurement (voir note 11).

L'évolution des prix de l'électricité pourrait sensiblement influencer l'évaluation future de la valeur des actifs de production et d'approvisionnement. La composition de ces actifs et leurs valeurs comptables sont :

	Notes	31.12.2008	31.12.2007
• Immobilisations corporelles (installations de production)	12	119'460	89'615
• Immobilisations incorporelles (droits d'usages et droits de prélèvement)	13	415'324	409'390
• Sociétés de partenaires	14	803'517	805'602
• Option financière	24	20'400	20'000

Notes aux états financiers consolidés

32. ENGAGEMENTS FUTURS ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les modifications du cadre légal français applicable à la gestion durable des matières et déchets radioactifs ont amené le partenaire français à formuler une prétention dans une fourchette allant de CHF 0 à 30 mio d'ici à 2011. Les discussions en cours avec le partenaire ne permettant pas une estimation fiable de l'impact éventuel sur la situation financière du Groupe, aucun engagement n'a été reconnu.

Hormis le point ci-dessus, le Groupe n'a pas d'engagements autres que ceux énumérés dans les relations avec les sociétés de partenaires (note 14).

33. PROJET PÔLE SUISSE OCCIDENTALE (PSO)

En décembre 2008, les conseils d'administration d'Atel Holding, d'EOS Holding et d'EDF International ont décidé de procéder au regroupement industriel des activités opérationnelles d'Atel et EOS ainsi que la part de 50% des droits à l'énergie détenue par EDF dans la centrale d'Emosson. Les contrats relatifs à cette transaction ont été signés le 18 décembre 2008 par l'ensemble des parties après la fermeture de la Bourse.

Dans le cadre de cette fusion, l'assemblée générale extraordinaire d'Atel Holding SA du 27 janvier 2009 a pris les décisions suivantes: (1) changement de raison sociale de «Atel Holding SA» en «Alpiq Holding SA»; (2) transfert du siège d'Alpiq Holding SA d'Olten à Neuchâtel; (3) annulation par réduction du capital-actions des 314'286 actions nominatives détenues par Aar et Tessin SA d'Electricité dans Alpiq Holding SA (cette réduction du capital-actions devant intervenir au plus tôt après expiration du délai légal de 2 mois), et (4) départ de trois anciens membres du conseil d'administration et nomination de cinq nouveaux membres du conseil d'administration. Les modifications de statuts susmentionnées (changement de raison sociale, transfert du siège) ainsi que la réduction du capital-actions ont été inscrites le 28 janvier 2009 au Registre du commerce du canton de Neuchâtel.

Lors de sa réunion constitutive du 27 janvier 2009, le conseil d'administration d'Alpiq Holding SA a décidé d'augmenter le capital-actions d'Alpiq Holding SA de CHF 218'379'180 à CHF 275'041'590 avec un total de 5'666'241 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 10 chacune. Alpiq Holding SA a également procédé à la reprise des actifs de EOS Holding, notamment l'entier du capital action de EOS SA ainsi que de ses filiales.



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ev.com/ch

A l'Assemblée générale de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 17 mars 2009

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Energie Ouest Suisse (EOS) comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, la variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS) ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A blue ink signature of Pierre Delaloye, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Pierre-Alain Coquoz, featuring a large, stylized 'P' and 'C'.

Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé

4. Comptes sociaux de l'exercice 2008

	<u>Page(s)</u>
Compte de résultat	51
Proposition d'affectation du bénéfice au bilan	52
Bilan	53-54
Annexe	55-58
Rapport du réviseur	59-60

Remarque : Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

Compte de résultat

	2008	2007
Chiffre d'affaires net	3'352'887	2'240'321
Autres produits d'exploitation	37'095	22'441
Total des Produits d'exploitation	3'389'982	2'262'762
Achats d'énergie	(3'073'312)	(2'009'619)
Matériel et prestations	(7'999)	(16'778)
Charges de personnel	(18'254)	(26'582)
Amortissements	(33'623)	(44'673)
Autres charges d'exploitation	(73'882)	(49'694)
Total des charges d'exploitation	(3'207'070)	(2'147'346)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)	182'912	115'416
Produits financiers	34'490	8'790
Charges financières	(42'300)	(23'308)
Total coût financier net	(7'811)	(14'518)
Bénéfice avant impôt (EBT)	175'101	100'898
Impôts sur le bénéfice	(54'506)	(23'141)
Bénéfice avant produits et charges exceptionnels	120'595	77'757
Produits exceptionnels s/réalisation d'actifs	-	1'131
Prélèvements exceptionnels sur provisions	-	182'285
Autres produits exceptionnels	1'334	-
Total produits exceptionnels	1'334	183'416
Autres charges exceptionnelles	(3'637)	(92)
Total charges exceptionnelles	(3'637)	(92)
Bénéfice net	118'291	261'081

Proposition d'affectation du bénéfice au bilan

	2008	2007
Report au début de l'exercice	477'415	216'334
Bénéfice de l'exercice	118'291	261'081
Dividende intermédiaire du 26 janvier 2009 (*)	(44'787)	-
Bénéfice au bilan	550'919	477'415
Attribution la réserve générale	0	0
Dividende	0	0
Solde à reporter	550'919	477'415

(*) Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2009, la distribution d'un dividende intermédiaire de CHF 44.8 mio a été décidée.

Bilan

	31.12.2008	31.12.2007
ACTIF		
Installations en exploitation	310'984	599'487
Immeubles	55'115	63'350
Projets en cours	97'827	70'582
Total immobilisations corporelles	463'925	733'419
Droits d'usage et droits de prélèvement d'énergie auprès de tiers et divers	192'074	245'961
Autres immobilisations	16'330	12'492
Projets en développement	3'997	7'740
Total immobilisations incorporelles	212'401	266'193
Participations	468'688	316'983
Prêts aux sociétés du groupe	274'263	3'304
Total immobilisations financières	742'951	320'287
Total de l'actif immobilisé	1'422'378	1'319'899
Travaux en cours et prestations à facturer	4'306	3'543
<i>Créances sur ventes et prestations envers :</i>		
Clients	153'259	160'436
Sociétés proches / actionnaires	84'666	80'598
Sociétés du groupe	25'340	3'426
<i>Autres créances envers :</i>		
Tiers	1'561	1'900
Sociétés du groupe	50'810	12'167
Liquidités et titres	189'188	142'293
<i>Actifs transitoires envers :</i>		
Tiers	91'790	19'494
Sociétés du groupe	13'540	20'779
Total de l'actif circulant	614'460	444'636
Total de l'actif	2'033'738	1'764'535

Bilan

	31.12.2008	31.12.2007
PASSIF		
Capital-actions	145'000	145'000
Réserve légale générale	72'500	72'500
Réserve spéciale	11'689	11'689
<i>Bénéfice au bilan :</i>		
report au début de l'exercice	477'415	216'334
bénéfice de l'exercice	118'291	261'081
Total des fonds propres	824'895	706'604
Provision d'amortissement pour droit de retour	591	591
Autres provisions	207'188	220'044
Total des provisions	207'779	220'634
Emprunts obligataires et assimilés	273'406	423'273
Emprunts aux sociétés proches / actionnaires	-	-
Autres engagements auprès société proches / act.	20'400	20'000
Emprunts aux sociétés du groupe	2'650	2'650
Total des fonds étrangers à long terme	296'456	445'923
Emprunts et dettes financières		
Tiers	300'000	112'490
<i>Dettes sur achats et prestations envers :</i>		
Fournisseurs	160'245	172'390
Sociétés proches / actionnaires	13'779	14'781
Sociétés du groupe	20'720	9'668
<i>Autres dettes envers :</i>		
Tiers	44'472	18'358
Sociétés proches / actionnaires	6'160	34
Sociétés du groupe	32'316	18'053
<i>Passifs transitoires envers :</i>		
Tiers	73'543	27'626
Sociétés proches / actionnaires	2'949	1'770
Sociétés du groupe	37'608	3'599
Intérêts courus	12'816	12'606
Total des fonds étrangers à court terme	704'608	391'374
Total du passif	2'033'738	1'764'535

Annexe

Participations

	Siège	Capital	Activité	Contrôle		Intérêts	
				2008	2007	2008	2007
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon-Dorf	8'000	P	80.0	80.0	80.0	80.0
* Centrale Thermique de Vouvry SA	Vouvry	1'000	P	95.0	95.0	95.0	95.0
* Salanfe SA	Vernayaz	18'000	P	100.0	100.0	100.0	100.0
EOS Réseau SA	Lausanne	200	T	100.0	100.0	100.0	100.0
EOS France S.A.S	Toulouse (F)	EUR 7'785	H	100.0	0.0	100.0	0.0
Biogas neu Kosenow GmbH & Co KG	Hambourg (D)	EUR 190	P	100.0	0.0	100.0	0.0
Eole Jura SA	Delémont	100	P	100.0	0.0	100.0	0.0
NARZOLE ENERGIE							
UNIPERSONAL S.R.L	Turin (I)	EUR 10	P	100.0	0.0	100.0	0.0
* Grande Dixence SA	Sion	300'000	P, H	60.0	60.0	60.0	60.0
* Cleuson-Dixence, société simple	Sion	-	P	31.8	31.8	72.7	72.7
* Forces Motrices Hongrin-Léman SA	Château-d'Oex	30'000	P	39.3	39.3	39.3	39.3
* Electra-Massa	Naters	40'000	P	23.0	23.0	23.0	23.0
* Forces Motrices de Conches SA	Lax	30'000	P	41.0	41.0	41.0	41.0
* Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard	Bourg-St-Pierre	10'000	P	25.0	25.0	25.0	25.0
* Centrales Nucléaires en Participation SA	Berne	150'000	P	33.3	33.3	33.3	33.3
* Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3'000	P	18.0	18.0	18.0	18.0
* Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	Leibstadt	450'000	P	5.0	5.0	5.0	5.0
Forces Motrices de Fully SA	Fully	800	P	28.0	28.0	28.0	28.0
Etrans SA	Laufenbourg	7'500	T	14.5	14.5	14.5	14.5
Swissgrid SA	Laufenbourg	15'000	T	13.9	13.9	13.9	13.9
ARA Biogaz Brokenlande GmbH & Co	Hambourg (D)	EUR 630	P	23.8	23.8	23.8	23.8
ARA Bioenergie Brokenlande GmbH & Co	Hambourg (D)	EUR 630	P	23.8	0.0	23.8	0.0
Yfrégie SAS	Paris (F)	EUR 25'000	P	20.0	0.0	20.0	0.0
S.E.R.H.Y. SAS société d'études et de réalisations hydroélectriques	St-Amans-Soult (F)	EUR 1'540	H, P, S	35.5	0.0	35.5	0.0
KohleNusbaumer SA	Lausanne	100	S	35.0	0.0	35.0	0.0

P Production
T Transport
C Commercialisation
S Prestations de services
H Holding

* voir obligations de garantie en faveur de tiers

Annexe

Intégration de la société simple CLEUSON-DIXENCE

Les actifs, passifs, charges et produits de CLEUSON-DIXENCE sont intégrés individuellement dans les comptes d'EOS pour sa part de 7/22°.

Obligations de garantie en faveur de tiers

Dans les sociétés de partenaires, marquées d'une étoile, EOS s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à prendre livraison de sa part d'énergie et à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux.

Les charges annuelles de ces sociétés comprennent en particulier les intérêts, ainsi que les amortissements et provisions nécessaires au remboursement des emprunts obligataires.

Assurance incendie des immobilisations	31.12.2008	31.12.2007
	570'788	570'788

Une importante partie des immobilisations n'est pas assurée contre l'incendie du fait de leur nature (murs en béton, galeries, conduites diverses et lignes à haute tension).

Emprunts obligataires	31.12.2008	31.12.2007	
	Echéance		
4 % 1998/2009	10.02.2009	300'000	300'000
2 7/8 % 2006/2014	22.09.2014	125'000	125'000
		425'000	425'000

Actionnaires d'EOS	31.12.2008	31.12.2007	
Désignation	Valeur nominale du total des actions	Valeur nominale du total des actions	
	% du capital		
EOS HOLDING, Lausanne	100.0%	145'000	145'000

Suite à la constitution du Groupe Alpiq le 28 janvier 2009, l'actionnariat d'EOS est le suivant :

Alpiq Holding SA, Neuchâtel	80%
Aare et Tessin SA pour l'Electricité, Olten	20 %

Engagements conditionnels

A l'exception de ceux mentionnés aux notes 30 et 32 des comptes consolidés, il n'y a pas d'autres engagements conditionnels.

Annexe

Engagements envers des fonds de retraite

31.12.2008

31.12.2007

Le personnel de la société est affilié auprès de la CPE, Caisse Pension Energie à Zurich, institution collective de la branche. Il est assuré dans un plan LPP à prestations définies.

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2008 à 99 %. La caisse est donc en équilibre financier favorable.

Dette envers les institutions de prévoyance

-

-

Instruments dérivés

L'information sur ces instruments dérivés est mentionnée dans la note 27 des comptes consolidés. Elle concerne exclusivement EOS.

Transactions avec les actionnaires d'EOS HOLDING

La société EOS, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" (GROUPE E, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires d'EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 mio. Ces créances ont été cédées à EOS HOLDING qui les a converties en capital-actions en 2005.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat accordé aux "actionnaires-clients" qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit, celui-ci dépendant des conditions futures du marché, et s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et le coût moyen de production sur les quantités prélevées impacte les exercices au cours desquels elles interviennent et ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio. Pour l'exercice 2008, les actionnaires-clients ont fait usage de leur droit, et la différence de prix pour l'exercice et cumulée au 31 décembre 2008 s'établit à CHF 78 mio (CHF 11 mio en 2007) et le solde au 31 décembre 2008 à CHF 291 mio (CHF 369 mio au 31.12.2007).

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Indications supplémentaires

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement de Cleuson-Dixence qui conduit les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 365 mio, hors intérêts intercalaires. Les études et travaux prévus à cet effet ont débuté en 2004. La première phase du génie-civil est terminée et les travaux de chaudronnerie ont débuté à mi-2007. Ce chantier, d'une rare ampleur par sa taille et sa sécurisation, se déroule dans les temps et dans les budgets. La reprise de l'exploitation de l'aménagement est prévue en 2010.

A la suite de cet accident, les propriétaires de l'ouvrage accidenté (EOS et GD) avaient entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et de monter le blindage en lui réclamant le coût de reconstruction et le manque à gagner. Or, compte tenu de circonstances diverses, un accord hors procès a été conclu début 2008 et l'indemnité convenue, soumise à une clause de confidentialité, a été enregistrée dans les comptes 2007.



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 17 mars 2009

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Energie Ouest Suisse (EOS) comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A blue ink signature of Pierre Delaloye, consisting of several loops and a long tail.

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Pierre-Alain Coquoz, featuring a large, stylized 'P' and 'C'.

Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé